

Rapport d'activités 2021

ÉTUDES ET RECHERCHES

ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

SOUTIEN AUX PRATIQUES
PROFESSIONNELLES ET FORMATION

DOCUMENTATION

CONTRIBUTEURS VOLONTAIRES

AUTRES ACTIVITÉS

SITE MONTPELLIER

BP 35567 – ZAC de Tournezy – 135 allée Sacha Guitry
34072 MONTPELLIER Cedex 3
☎ 04 67 69 25 03 – Email : accueil@creaiors-occitanie.fr
Site : www.creaiors-occitanie.fr

SITE TOULOUSE

Faculté de médecine – 37 allées Jules Guesde
31000 TOULOUSE
☎ 05 61 53 11 46 – Email : contact@creaiors-occitanie.fr
Site : www.creaiors-occitanie.fr

Éditorial

L'activité en 2021 est restée soutenue et très diversifiée comme en témoigne le rapport qui vous est présenté.

La crise sanitaire a pesé sur les journées nationales MAS-FAM organisées avec l'ANCREAI. Après plusieurs reports, le nombre de participants y a été fortement limité pour respecter les mesures de protection. Mais sur le fond, tous les participants à ces journées ont salué leur qualité.

Je tiens remercier l'engagement de notre équipe et de notre bureau tout au long de l'année. Dans un contexte difficile, un nouveau modèle économique se construit progressivement et nous permet d'envisager l'avenir sereinement. Notre partenariat avec l'ARS est renforcé par la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens sur 5 ans (2022-2026).

L'année 2022 sera riche en projets et en chantiers de différentes natures. La pandémie de Covid 19 a mis au premier plan des questions comme la santé au sens large, les problématiques liées à l'enfance et l'éducation, le vieillissement de la population et les différentes vulnérabilités. Toutes ces questions sont au cœur de notre activité :

- Au début de l'année, nous avons officialisé la création d'un observatoire régional de la santé mentale, en partenariat avec la FERREPSY et avec le soutien de l'ARS. À ce jour il n'en existe qu'un autre dans les Hauts de France.
- Avec un peu de retard, le référentiel sur l'évaluation de la qualité dans les ESMS a finalement été publié. Le logiciel ARSENE développé par l'ANCREAI depuis des années est en cours d'évolution pour accompagner, s'ils le souhaitent, les établissements, les professionnels et les personnes concernées dans l'appropriation du nouveau dispositif.

Des annonces politiques ont été faites. De profondes mutations se profilent avec l'espoir de limiter les fragilités d'une société qui devra faire face à des bouleversements dans de nombreux domaines, dans les relations interpersonnelles, dans le monde du travail, avec une attention renforcée aux questions environnementales et climatiques... Le CREAI-ORS Occitanie est porteur de sens et de valeurs. Nous concevons ces transformations non comme organisationnelles, mais plutôt comme le résultat d'un changement dans la relation à autrui au sein d'un projet de société solidaire. Les accompagnements que nous proposons s'inventent à chaque fois puisque cette relation à autrui, que ce soit entre personnes en situation de vulnérabilité et professionnels, ou entre les personnes et les institutions, se modifie et est modifiée elle-même dans ce mouvement. Il s'agira demain de soutenir le pouvoir d'agir de certains, limités par la maladie, le handicap ou l'âge. Une grande diversité de situations qui nécessitera une souplesse et une adaptation des réponses pour les personnaliser davantage, en articulant et intégrant le sens des politiques publiques. Aider à faire face à un monde instable et fragile sera de plus en plus demain notre enjeu quotidien.

Au plan national, nous restons très impliqués à travers le bureau de l'ANCREAI mais également la présidence de la FNORS assurée par notre représentant Bernard Ledésert. Des collaborations avec les grandes fédérations nationales, mais également la HAS se construisent et se renforcent.

Notre position de lieux tiers doit continuer de se traduire par le développement de relations toujours plus étroites entre nos deux fédérations et les acteurs nationaux de l'accompagnement des citoyens vulnérables. Ces relations doivent être étendues non seulement au champ de la santé, mais aussi à l'ensemble des Ministères dont les politiques doivent prendre en compte les nécessaires enjeux d'accessibilité universelle et de reconnaissance de la citoyenneté de tous. Les valeurs de partage, de respect des différences et de mieux vivre ensemble qui nous sont chères continueront plus que jamais à nous guider.

Charles ALEZRAH
Président du CREAI-ORS Occitanie

SOMMAIRE

ÉTUDES ET RECHERCHES 5

SANTÉ PRÉCARITÉ – INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

Observatoire de l'accès aux droits et aux soins de la Mission France de Médecins du Monde	6
Étude qualitative concernant le Sans-abrisme à Toulouse	7
Suivi de l'expérimentation Appartements de Coordination Thérapeutique à domicile SOS 66	8
Analyse de l'activité des Appartements de coordination thérapeutique (ACT) en Occitanie.....	9
Analyse de l'activité des Permanences d'accès aux soins de santé (PASS) d'Occitanie	10
Analyse de l'activité des Lits halte soins santé (LHSS) en Occitanie.....	11
Évolution de la consommation de soins à la suite de travaux de réhabilitation de logements	12

ADDICTIONS

Activité et profils des personnes accueillies dans les CSAPA, CAARUD et CJC d'Occitanie.....	13
Prévenir les conduites addictives et renforcer les compétences des professionnels travaillant en ESAT	14
Programme Tendances Récentes et Nouvelles Drogues. Système d'Identification National des Toxiques et Substances ...	15

PROTECTION DE L'ENFANCE

Étude sur la portée de la MJAGBF et son développement en Occitanie	16
Étude des dispositifs ASE (aide sociale à l'enfance) d'intervention à partir du domicile.....	17

JEUNES

Surveillance de l'état de santé des enfants en Occitanie (RePMI)	18
--	----

PERSONNES ÂGÉES

Expérimentation : opportunité d'intervention à domicile d'un professionnel de santé (IDE) dans l'évaluation et l'accompagnement de la fragilité, chez des seniors repérés à risque de fragilité par le Guichet concerté.....	19
Analyses statistiques : Opportunité de la réalisation d'une consultation de télémédecine dentaire dans l'évaluation et l'accompagnement de la fragilité, chez des seniors repérés à risque de fragilité bucco-dentaire par le Guichet concerté.....	20
RamEhpad. Profil des personnes âgées et caractéristiques de l'activité dans les EHPAD de la région à partir des rapports d'activité	21

HANDICAP ET DÉPENDANCE

Adapter l'accompagnement en établissements médicosociaux aux besoins des personnes handicapées vieillissantes.....	22
Dispositif d'aide à l'inclusion sportive (DAIS). Appui technique dans sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation	23
Accès des personnes en situation de handicap psychique au numérique et de son utilisation dans les démarches des droits fondamentaux dans le territoire de CLSM de Pézenas	24

SANTÉ ENVIRONNEMENT

Travaux du REPS. Priorisation des substances actives pour une réduction de leur utilisation en Occitanie.....	25
Guide pour un diagnostic local en santé environnement.....	26
Orup'Oc. Outil pour la réduction d'utilisation des phytos en Occitanie	27

SANTÉ DANS LES TERRITOIRES

Soutien méthodologique pour les diagnostics locaux de santé	28
---	----

SANTÉ TRAVAIL

IODA. Inaptitudes en Occitanie : Diagnostics et Analyses	29
Diagnostic régional Santé Travail.....	30
Soutien méthodologique pour la mise en place d'enquêtes épidémiologiques par les médecins du travail.....	31

SANTÉ MENTALE

Mise en place d'un Observatoire régional de la santé mentale en Occitanie (ORSM)	32
--	----

PATHOLOGIES

État des lieux départemental et régional sur la tuberculose.....	33
--	----

INDICATEURS DE SANTÉ

SCORE-Santé	34
-------------------	----

ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES..... 35

Analyse des besoins sociaux (ABS)	36
Étude sur l'accès à la santé au sens large de l'OMS dans les Pyrénées-Orientales.....	37
La prévention des cancers pour les personnes handicapées vieillissantes en structures médico-sociales et à domicile : promouvoir et accompagner le dépistage	38

Évaluation du projet Au carrefour de la prévention et du soin : prévenir et réduire les risques liés aux pratiques addictives auprès des personnes sous-main de justice.....	39
Suivi et évaluation des actions de santé à partir du portail OSCARS.....	40
Recensement des pratiques d'activités physiques adaptées Plan Régional Sport Santé Bien-Être.....	41
Évaluation du Plan Régional Sport Santé Bien-Être (PRSSBE).....	41

SOUTIEN AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ET FORMATION.....43

Formation Développer une culture de la bientraitance dans l'accompagnement des travailleurs handicapés en ESAT.....	44
Formation Sensibilisation des mandataires judiciaires au Document Individuel de Protection des Majeurs : un outil au service du parcours du majeur protégé.....	45
Formation Rôle du CVS (Conseil de la vie sociale) et de ses représentants.....	46
Formation à la conduite de la démarche qualité grâce à l'application numérique ARSENE.....	47
Suivi du Plan d'Amélioration de la Qualité (suite ARSENE) aux Compagnons de Maguelone : mise en place, accompagnement et animation du COPIL Qualité.....	48
Soutenir et accompagner l'Association Joseph Sauvy dans sa démarche de projet associatif (2022-2026) dans la perspective de transformation de l'offre médicosociale.....	49
Accompagnement à l'écriture du projet d'établissement APF (66) : MAS Fil Harmonie.....	50
Accompagnement dans la révision des quatre projets d'établissements et services, et des procédures de projets personnalisés.....	51
Accompagnement à l'élaboration du projet des établissements du Pôle Foyers d'ARTES les Olivettes.....	52
Accompagnement à la réécriture du projet d'établissement La Providence (48) : Mecs, Pouponnière, Centre maternel et Espace rencontre médiatisée.....	53
Appui technique au processus d'élaboration du projet d'établissement départemental de la Maison des adolescents de l'Hérault (MDA34).....	54
Appui méthodologique à la réalisation de l'évaluation interne Centre provisoire d'hébergement (CPH).....	55

DOCUMENTATION57

Activité documentaire en 2021.....	58
Un appui aux politiques publiques : production de documents de référence pour la direction de l'offre de soin et de l'autonomie (DOSA) de l'ARS.....	59
Une expertise au service du Dispositif régional d'appui en prévention et promotion de la sante (DRAPPS).....	60
Des bibliographies d'actualité.....	63
Les produits de la veille.....	64
L'alimentation continue du portail collaboratif DOCCitanie.....	65

CONTRIBUTEURS VOLONTAIRES67

AUTRES ACTIVITÉS71

Journées nationales MAS-FAM-FV-FH (EAM et EANM) à Toulouse du 08 au 10 novembre 2021.....	72
Journées d'études régionales.....	73
Groupe Régional Santé mentale et parentalité.....	74
Participation aux groupes techniques nationaux ANCREAI.....	75
Participation aux colloques, formations et journées d'information interne.....	76
Démarche Qualité.....	77
Transformation de l'offre médico-sociale.....	78
Vie Associative.....	79
Revue de presse.....	81



ÉTUDES ET RECHERCHES

Observatoire de l'accès aux droits et aux soins de la Mission France de Médecins du Monde

PARTENAIRE FINANCEUR

Médecins du Monde-Mission France.

OBJECTIF

Produire de l'information sur les populations vulnérables en France rencontrées par les équipes de Médecins du Monde (conditions de vie, environnement, droits, santé) afin d'interpeler les pouvoirs publics pour améliorer l'accès à la prévention et aux soins des plus précaires.

MÉTHODE

Rapport annuel élaboré à partir de l'analyse des consultations médico-sociales réalisées en France dans l'ensemble des centres d'accueil et d'orientation de MdM. Cette analyse est reconduite tous les ans. L'équipe du CREAI-ORS assure l'analyse des données présentées dans le rapport en lien avec les correspondants de la direction Missions France de MdM.

RÉSULTATS

Rapport 2020 disponible sur : www.creaiors-occitanie.fr

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Adeline Beaumont, chargée d'études
Thibaud Bouillie, développeur et technicien support



Santé précarité – Inégalités sociales de santé

Étude qualitative concernant le Sans-abrisme à Toulouse

PARTENAIRE FINANCEUR

Mairie de Toulouse.

OBJECTIF

Documenter du point de vue de personnes qui accompagnent des personnes exclues du logement et de personnes concernées les obstacles et ressources pour accéder à un logement et s'y maintenir

MÉTHODE

- Animation d'un comité technique composé de représentants de la Mairie de Toulouse et d'acteurs engagés dans l'accès au logement des personnes qui en sont exclues ;
- Conduite d'entretiens individuels et collectifs auprès d'intervenants accompagnant des personnes exclues du logement sur les facteurs gênant ou favorisant l'accès et le maintien dans le logement ;
- Réalisation d'entretiens semi-directifs auprès de personnes exclues du logement ou en ayant fait l'expérience sur leur parcours d'accès au logement, leurs représentations du logement dans ses relations avec leurs insertions dans d'autres domaines et leur vécu de l'installation dans un nouveau logement.

CONTENU DE L'ACTIVITÉ 2021

- Réalisation d'entretiens individuels et collectifs avec des intervenants accompagnant des personnes en situations de précarité dans le premier trimestre 2021.
- Comité technique de restitution / discussion des suites de l'étude avec des représentants de la Mairie de Toulouse et d'acteurs engagés dans l'accès au logement des personnes qui en sont exclues le 25 mars 2021.
- Réalisation d'entretiens individuels avec des personnes en hébergement ou ayant retrouvé un logement après un parcours en hébergement de mai 2021 à septembre 2021.
- Analyse de l'ensemble des entretiens réalisés.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Guillaume Sudérie, directeur

Audrey Roquefort, chargée d'études



Suivi de l'expérimentation

Appartements de Coordination Thérapeutique à domicile SOS 66

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence Régionale de Santé

OBJECTIFS

Depuis février 2019, l'association SOS a mis en place un nouveau mode d'accompagnement médico-psycho-social dans les Pyrénées-Orientales, l'« Appartement de Coordination Thérapeutique » à domicile, destiné à des personnes en situations de grande précarité, en logement précaire ou inadéquat, ayant besoin de soins.

L'intervention du CREAMI-ORS vise à mieux en comprendre les effets en étudiant :

- les professionnalités construites par l'équipe pour assurer ces nouveaux accompagnements ;
- les modalités d'appropriation de ce nouveau dispositif par les personnes qui en sont destinataires et les partenaires du territoire.

MÉTHODES

- Réalisation de groupes focaux réguliers avec l'équipe pour échanger sur les pratiques professionnelles mises en place et le sens qui leur est accordé.
- Entretiens individuels avec les destinataires du dispositif pour saisir comment ils le comprennent et en font usage.

ACTIVITÉ 2021

- Organisation d'un groupe focal avec l'équipe pour échanger sur les représentations du public accueilli, les pratiques professionnelles mises en place et le sens accordé au nouveau dispositif. Il s'est tenu le 8 juillet 2021.
- Réalisation d'entretiens en octobre 2021 avec six personnes accompagnées par le dispositif pour saisir l'organisation de leur quotidien, comment elles s'approprient le dispositif et leurs éventuelles projections pour leur avenir.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Guillaume SUDERIE, directeur

Audrey ROQUEFORT, chargée d'études

Santé précarité – Inégalités sociales de santé

Analyse de l'activité des Appartements de coordination thérapeutique (ACT) en Occitanie

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence Régionale de Santé Occitanie

OBJECTIF

Dresser le profil et les modalités de prise en charge des patients accueillis dans les LHSS en Occitanie.

CONTENU DE L'ACTIVITÉ 2021

Mise en place, validation et coordination de la démarche.

Constitution de la base de données.

Analyse des rapports d'activité des différentes structures.

Soutien méthodologique pour la restitution et l'animation autour des résultats.

Création d'une plateforme de saisie des rapports d'activité des ACT.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Myriam Astorg, chargée d'études

Thibaud Bouillie, développeur et technicien support

Christel Andrieu, attachée de direction

Etienne Gardiès, responsable informatique et assistant d'études

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Rapport disponible sur www.creaiors-occitanie.fr



Dispositifs d'appartements de Coordination thérapeutique (ACT)

Les missions assurées actuellement par les appartements de coordination thérapeutique sont précisées par l'article 1er du décret n° 2002-1227 du 3 octobre 2002 (JO du 4 octobre).

Les appartements de coordination thérapeutique sont des structures qui hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical. Fonctionnant sans interruption, de manière à optimiser une prise en charge médicale, psychologique et sociale, ils s'appuient sur une double coordination médico-sociale devant permettre l'observance aux traitements, l'accès aux soins, l'ouverture des droits sociaux (allocation aux adultes handicapés, revenu minimum d'insertion...) et l'aide à l'insertion sociale. Les appartements de coordination thérapeutique offrent à la fois une coordination médicale et psychosociale.

Source : Circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT)

Analyse de l'activité des Permanences d'accès aux soins de santé (PASS) d'Occitanie

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence Régionale de Santé Occitanie

OBJECTIF

Dresser le profil et les modalités de prise en charge des patients accueillis dans les PASS en Occitanie.

CONTENU DE L'ACTIVITÉ 2021

Mise en place, validation et coordination de la démarche.

Analyse des rapports d'activité des différentes structures.

Rédaction d'un rapport et de fiches établissement.

Soutien méthodologique pour la restitution et l'animation autour des résultats.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Myriam Astorg, chargée d'études

Guillaume Sudérie, directeur

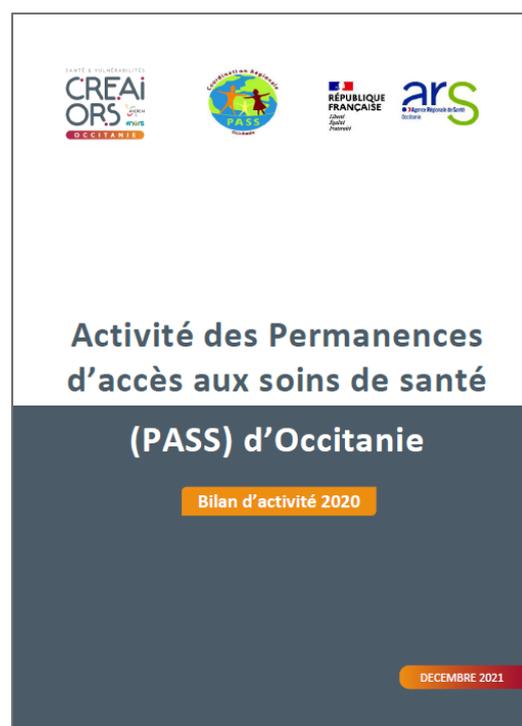
Christel Andrieu, attachée de direction

Etienne Gardiès, responsable informatique

et assistant d'études

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Rapport disponible sur www.creaiors-occitanie.fr



Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS)

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médico-sociale, qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé

Santé précarité – Inégalités sociales de santé

Analyse de l'activité Lits halte soins santé (LHSS) en Occitanie

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence Régionale de Santé Occitanie

OBJECTIF

Dresser le profil et les modalités de prise en charge des patients accueillis dans les LHSS en Occitanie.

CONTENU DE L'ACTIVITÉ 2021

Mise en place, validation et coordination de la démarche.
Analyse des rapports d'activité des différentes structures.
Rédaction d'un rapport et de fiches établissement.
Soutien méthodologique pour la restitution et l'animation autour des résultats.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Myriam Astorg, chargée d'études
Guillaume Sudérie, directeur
Thibaud Bouillie, développeur et technicien support
Christel Andrieu, attachée de direction

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Rapport disponible sur www.creaiors-occitanie.fr



Les Lits halte soins santé (LHSS)

Les structures dénommées "lits halte soins santé" accueillent temporairement des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue.

Elles ont pour missions :

- De proposer et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés, qui leur seraient dispensés à leur domicile si elles en disposaient, et de participer à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies ;
- De mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes accueillies ;
- D'élaborer avec la personne un projet de sortie individuel.

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé

Évolution de la consommation de soins à la suite de travaux de réhabilitation de logements

PARTENAIRES FINANCEURS

Partenariats multiples d'organismes publics et privés

OBJECTIFS

Objectif général

Mesurer l'évolution de la consommation de soins à la suite de travaux de réhabilitation de logements dans le cadre d'un dispositif en milieu urbain piloté par une métropole d'une part, et dans un contexte d'habitat agricole d'autre part

Objectifs spécifiques

- Décrire l'évolution de la consommation de soins médicaux, avant et après travaux de rénovation de l'habitat : consultations en médecine générale, consultations en médecine spécialisée, recours aux urgences, séjours hospitaliers, délivrance de médicaments (toutes classes médicamenteuses) et délivrance de psychotropes.
- Mesurer l'évolution de la santé perçue, avant et après travaux de rénovation de l'habitat. Ces évolutions seront notamment mises en regard de l'amélioration de la qualité énergétique du logement, en se basant sur les évaluations énergétiques « après travaux » fournies par les opérateurs.
- Comparer la consommation de soins de la population d'étude à la consommation de soins moyenne sur le territoire, avant et après les travaux de rénovation de l'habitat.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Fort de son expérience d'études dans ce domaine, le CREAI-ORS apporte son soutien méthodologique à ce projet qui entre en phase opérationnelle en 2022 après une phase de montage en 2020 et 2021.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

HOPE : Régis Largillier, Aude Mingam
CREAI-ORS Occitanie : Bernard Ledéser
ORS Auvergne Rhône-Alpes : Carole Martin de Champs,
Lucile Montestrucq, Sylvie Maquinghen
Gefosat : Sandrine Buresi – Laura Gazaix



Activité et profils des personnes accueillies dans les CSAPA, CAARUD et CJC d'Occitanie

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence Régionale de Santé Occitanie

OBJECTIF

Dresser le profil et les modalités de prise en charge des patients accueillis dans :

- les CSAPA et les CJC,
- les CAARUD

CONTENU DE L'ACTIVITÉ 2021

Mise en place, validation et coordination de la démarche. Mobilisation et analyse des indicateurs, cartographie des dispositifs.

Analyse des rapports d'activité des différentes structures. Soutien méthodologique pour la restitution et l'animation autour des résultats.

Élaboration du portail de saisie des rapports d'activité des CSAPA.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Myriam Astorg, chargée d'études

Guillaume Sudérie, directeur

Christel Andrieu, attachée de direction

Etienne Gardiès, responsable informatique et assistant d'études

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Bilans d'activité CAARUD 2019 et 2020 disponibles
Bilan CSAPA 2020 disponible



Le dispositif spécialisé médico-social en addictologie

Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ont vocation à accueillir toute personne souffrant d'un problème d'addiction. Ces centres sont habilités à délivrer des traitements de substitution aux opiacés.

Les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques chez les usagers de drogues (CAARUD) sont chargés d'accueillir les usagers de drogues pour mettre en œuvre des actions de réduction des risques. L'objectif de ce dispositif est de prévenir, ou de réduire, les effets négatifs liés à la consommation de stupéfiants y compris dans leur association avec d'autres substances psychoactives et, ainsi, d'améliorer la situation sanitaire et sociale des usagers de drogues qui ne sont pas encore engagés dans une démarche de soins.

Les consultations jeunes consommateurs (CJC) : destinées aux jeunes consommateurs de cannabis et autres substances psychoactives et à leur famille afin de permettre une meilleure évaluation de la situation des jeunes consommateurs et de les aider en facilitant l'accès à des professionnels.

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé

Prévenir les conduites addictives et renforcer les compétences des professionnels travaillant en ESAT

PARTENAIRES FINANCEURS

Association Addictions France (ex-ANPAA) en collaboration avec le CREAI-ORS Occitanie et avec le soutien financier de l'ARS Occitanie : projet 2020-2023

DESCRIPTION

En appui à l'ARS Languedoc-Roussillon pour le développement de la promotion de la santé, sur la thématique des addictions en ESMS, le CREAI-ORS a travaillé avec l'ANPAA de 2015 à 2017. Un groupe de travail a été mis en place, composé de professionnels du secteur médicosocial, coanimé par le CREAI et l'ANPAA. Il a donné lieu à un article publié dans les Cahiers de l'Actif en avril 2017 et à un colloque régional à Carcassonne en novembre 2017.

Sur cette base, en 2020, l'ARS Occitanie a souhaité poursuivre ces travaux afin de déployer un projet d'accompagnement des professionnels d'ESAT concernant la prise en compte des conduites addictives des travailleurs en situation de handicap.

Ce projet, d'une durée de 3 ans, permettra à terme, de former les professionnels des ESAT et de mettre à leur disposition des outils pour favoriser l'accompagnement de leurs publics et pour faciliter l'accès aux soins en addictologie.

OBJECTIFS

- Poursuivre le travail initié en appui à l'ex-ARS-Languedoc-Roussillon sur la promotion de la santé, de 2015 à 2017

- Favoriser les échanges entre les professionnels d'ESAT et les professionnels de l'addictologie et renforcer leurs liens
- Renforcer les connaissances des professionnels intervenant en ESAT, à partir du repérage de leurs besoins

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

- État des lieux en matière d'actions et de besoins dans le champ de la promotion de la santé et plus spécifiquement des conduites addictives au sein des ESAT de la région Occitanie.
- Mise en place d'un Comité de Pilotage régional, composé de la directrice et de la coordinatrice de projet de l'Association Addictions France, du directeur du CREAI-ORS et de la conseillère technique, référente du médicosocial et de la présidente de l'ARESAT.
- Mise en place d'une enquête en ligne auprès des 141 ESAT de la région par le CREAI-ORS. Le questionnaire a été adressé en janvier 2021.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Nathalie Martinez, Conseillère technique

Programme Tendances Récentes et Nouvelles Drogues.

Système d'Identification National des Toxiques et Substances

PARTENAIRES FINANCEURS

Observatoire Français des Drogues
et des Toxicomanies (OFDT)
Agence Régionale de Santé

OBJECTIFS

- Repérer et documenter les phénomènes émergents liés aux drogues (usages, produits et marché) : la **démarche TREND**
- Collecter des produits ayant généré des effets inattendus ou des produits rares circulant en région Midi-Pyrénées pour documenter leur composition et leurs effets : le **dispositif SINTES**

ACTIVITÉ 2021

TREND

- Participation aux colloques nationaux organisés par l'OFDT
- Rédaction du Rapport de site TREND concernant les phénomènes toulousains 2020
- Publication de la synthèse du rapport Toulouse 2020 (le « 4 pages ») sur le site de l'OFDT
- Organisation d'une journée de valorisation des 20 ans d'observation TREND à Toulouse et de restitution des résultats 2020
- Recueil de données 2021 à Toulouse, Montpellier et Perpignan : enquête ethnographique dans des espaces et temps de fête, dans des espaces de la marginalité urbaine, entretiens individuels et collectifs auprès de professionnels de services médico-sociaux et sanitaires du champ de l'addictologie (CAARUD, CSAPA, consultations en addictologie, ELSA, CEIP-A), réalisation d'un groupe focal avec des services impliqués dans l'application de la loi, revue de presse.

SINTES

- Animation du dispositif avec les CAARUD partenaires de Midi-Pyrénées.
- 32 collectes ont été effectuées.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Christel Andrieu, attachée de direction
Nathalie Bel, documentaliste
Antoine Campini, ethnographe
Adeline Combes, ethnographe
Céline Le Ven, ethnographe
Gaël Reboul, ethnographe
Elodie Réquier, ethnographe
Audrey Roquefort, chargée d'études
Guillaume Sudérie, directeur
Jennifer Yeghicheyan, chargée d'études



Étude sur la portée de la MJAGBF (mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial) et son développement en Occitanie

PARTENAIRE FINANCEUR

DREETS Occitanie

OBJECTIFS

- Dresser un panorama de l'offre (opérateurs) et de la répartition des mesures MJAGBF par département (volume et évolution d'un point de vue quantitatif).
- Affiner ces résultats par une analyse plus qualitative des pratiques des opérateurs délégués aux prestations familiales (DPF).
- Repérer les dynamiques départementales à l'œuvre, identifier les freins à la mobilisation de ces mesures et formuler des préconisations pour leur déploiement en vue de l'élaboration du futur schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) et DPF.

MÉTHODE

- État des lieux du développement des MJAGBF à partir de la statistique nationale (tableaux de bord DGCS et données de la DREES).
- Questionnaire auprès des 17 services DPF de la région Occitanie.
- Entretiens ciblés auprès des juges pour enfants et de Directions enfance-familles des départements.
- Réunion de concertation pour étoffer les préconisations.

ACTIVITÉ 2021

Le mois de septembre 2021 a été consacré à l'état des lieux quantitatif du développement des MJAGBF. L'enquête par questionnaire auprès des DPF a été réalisée entre les mois d'octobre et de novembre 2021 tandis que les entretiens ont été conduits de décembre 2021 à janvier 2022.

La réunion de concertation a eu lieu le 18 mars 2022 et le rapport final remis à la DREETS courant avril.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Céline Marival, conseillère technique
Valérie Desmartin-Belarbi, conseillère technique
Hafid Boulahtouf, assistant d'études



Protection de l'enfance

Étude des dispositifs ASE (aide sociale à l'enfance) d'intervention à partir du domicile

PARTENAIRE FINANCEUR

Conseil départemental de l'Hérault
Direction Enfance Famille

OBJECTIF

Repérer quelles sont les pratiques professionnelles, la palette de l'offre, les modalités de coordination en cours de parcours, les différences de territoires et de pratiques entre services, afin de mieux identifier les axes d'adaptation et d'amélioration nécessaires du dispositif.

MÉTHODE

- Calibrage de la démarche, ses objectifs, son périmètre, ses enjeux, ses priorités.
- Analyse du corpus institutionnel des opérateurs en charge de l'exercice des mesures et une valorisation des indicateurs (de mesures comme de bénéficiaires) : pour identifier les écarts entre les cahiers des charges et les modalités réelles d'exercice des mesures, repérer ce qui peut faire « bonne pratique », comprendre les freins, les délais de mise en œuvre s'ils existent...
- Des concertations territoriales - à l'échelle des six Maisons de la solidarité - basées sur le croisement de différents points de vue des professionnels sociaux et éducatifs concernés.
- Rédaction d'un rapport d'analyse technique et restitution.

ACTIVITÉ 2021

La réunion de lancement avec les cadres s'est tenue le 12 novembre 2020.

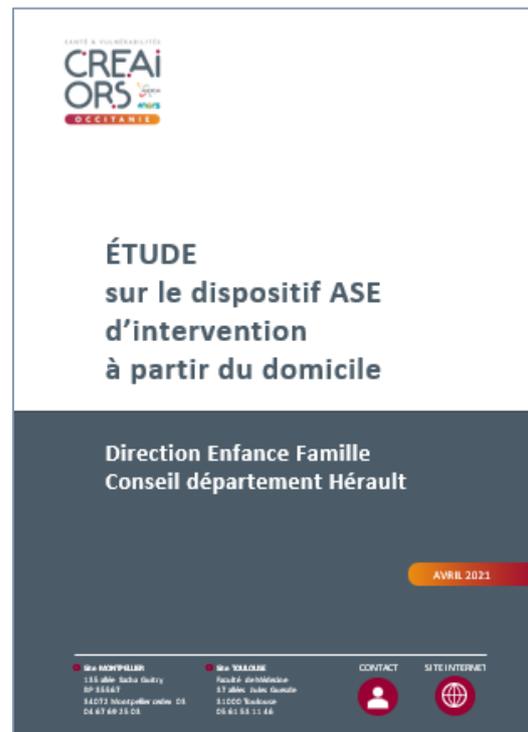
La lecture du corpus réalisée en décembre 2020.

Les concertations réalisées entre janvier et mars 2021.

La rédaction du rapport d'analyse technique a eu lieu en avril 2021.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Valérie Desmartin-Belarbi, conseillère technique
Guillaume Sudérie, directeur



Surveillance de l'état de santé des enfants en Occitanie (RePMI)

PARTENAIRE FINANCEUR

ARS Occitanie

OBJECTIFS

Identifier les indicateurs communs aux bilans en école maternelle réalisés par les services de PMI et établir un socle d'indicateurs pouvant être traités au niveau régional en l'état actuel de l'organisation de ces services, et ce, pour tout ou une partie du territoire occitan.

Suite de l'état des lieux des pratiques concernant la réalisation des bilans de santé en école maternelle dans la région Occitanie.

MÉTHODE

Réalisation d'une étude de faisabilité à partir de trois départements pilotes :

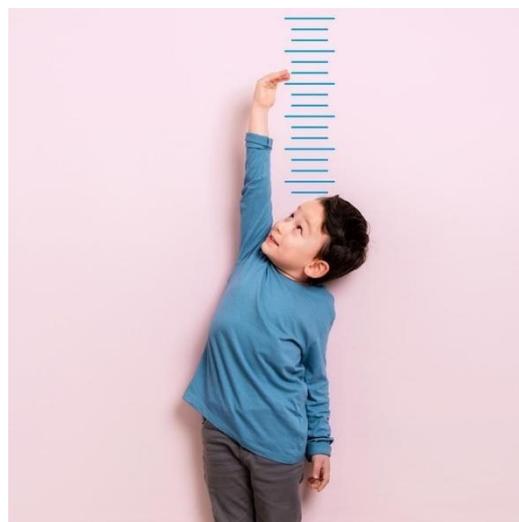
- Entretien avec les services de PMI afin d'identifier leur mode d'organisation lors des bilans de santé en école maternelle
- Échange sur les possibilités de partage des données
- Analyse des données agrégées de l'année 2020-2021

ACTIVITÉ 2021

Échange avec les trois services de PMI et transfert des données agrégées de l'année scolaire 2020-2021. Le rapport de faisabilité est prévu pour l'année 2022.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Adeline Beaumont, chargée d'études
Etienne Gardiès, responsable informatique et assistant d'études



Expérimentation : opportunité d'intervention à domicile d'un professionnel de santé

(IDE) dans l'évaluation et l'accompagnement de la

fragilité, chez des seniors

repérés à risque de fragilité par le Guichet concerté

PARTENAIRE FINANCEUR

CARSAT Languedoc-Roussillon - Espace Seniors et l'association Innover pour Réussir son Vieillessement : « Agissons pour un bien vieillir actif en bonne santé »

OBJECTIFS

- Orienter les seniors vers un parcours (santé, social, prévention) adapté à sa situation ;
- Évaluer l'opportunité de l'intervention à domicile d'un-e IDE dans le dispositif Guichet Concerté (mesurer le niveau de bénéfice apporté par rapport à l'existant).

MÉTHODE

- Étudier la corrélation entre les marqueurs biophysiques identifiés par les professionnels du guichet concerté auprès des seniors à risque de fragilité sociale et l'effectivité de la fragilité gériatrique. Déterminer quels sont les marqueurs biophysiques efficaces pour orienter vers une IDE.
- Étudier l'opportunité de l'intervention d'un(e) IDE dans le dispositif Guichet concerté : mesurer le niveau de bénéfice apporté par l'intervention d'une IDE par rapport à l'existant (orientation directe vers un centre d'examen de santé ou la plateforme de la fragilité d'un établissement de santé).
Caractériser les situations où une fragilité serait identifiée par la consultation infirmière sans avoir été repérée au préalable par les outils mis en œuvre au guichet concerté.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Les bénéficiaires directs de cette expérimentation sont les personnes repérées par l'observatoire des risques de fragilité et éligibles au Guichet Concerté. Le territoire couvert par cette expérimentation est formé par les cinq départements de l'ex-région du Languedoc-Roussillon : Aude, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales.

L'expérimentation démarrée en 2017 et poursuivie en 2018 et 2019 a permis d'obtenir des premiers résultats publiés en 2020. Ces derniers ont confirmé l'intérêt de maintenir l'utilisation du questionnaire de prévention de la Carsat LR pour repérer les risques potentiels de fragilité.

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite de cette expérimentation et à un réajustement des outils de recueil élaborés. Un protocole d'étude proposant de constituer un groupe « expérimentation IDE » et un groupe « témoins » a été mis en place. La crise sanitaire a entraîné une baisse de la participation des personnes concernées.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Inca Ruiz, conseillère technique-statisticienne
Hafid Boulahtouf, technicien d'études
Bernard Ledésert, médecin de santé publique

Analyses statistiques "Opportunité de la réalisation d'une consultation de télémédecine dentaire dans l'évaluation et l'accompagnement de la fragilité, chez des séniors repérés à risque de fragilité bucco-dentaire par le Guichet concerté de la Carsat LR"

PARTENAIRE FINANCEUR

CARSAT Languedoc-Roussillon - Espace Seniors et l'association Innover pour Réussir son Vieillessement : « Agissons pour un bien vieillir actif en bonne santé »

OBJECTIFS

Objectifs généraux en lien avec les missions de la CARSAT LR et l'IRV :

- Améliorer le repérage et l'accompagnement des séniors à risque de fragilité sociale et biophysique dans le cadre d'une démarche partenariale et pluridisciplinaire.
 - Promouvoir le parcours de vie et la coordination des professionnels médicaux, médicosociaux et sociaux.
- Objectifs secondaires :
- Connaître l'état bucco-dentaire des séniors accueillis dans le cadre des entretiens du Guichet Concerté.
 - Évaluer l'opportunité de réalisation de l'acte de télémédecine dentaire dans le dispositif du GC.
 - Mesurer le niveau de bénéfice apporté par la télémédecine par rapport à l'existant.
 - Évaluer les freins à la consultation dentaire.

MÉTHODE

Ce projet concerne les séniors âgés de 60 ans ou plus repérés lors des entretiens du guichet concerté comme étant à risque de fragilité sur l'état bucco-dentaire à partir d'une des 31 questions de la grille de repérage du GC.

Le périmètre géographique de l'étude est Montpellier et ses alentours.

Il est convenu de construction une cohorte de 140 personnes se répartissant selon deux groupes de

70 personnes chacun : un « groupe télémédecine » et un groupe « témoin ».

Étape 1 : constitution de deux groupes et recueil d'informations en amont

Étape 2 : Réalisation des actes de télémédecine auprès du groupe « Télémédecine »

Étape 3 : Suivi à 3 mois de l'ensemble des personnes (groupe « témoin » et groupe « télémédecine ») (recueil d'informations en aval)

Étape 4 : analyse statistique et production d'un rapport

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

L'année 2021 a été consacrée à la mise en place de l'équipe projet, l'élaboration d'un protocole d'étude et l'élaboration d'outils de recueil d'informations.

La crise sanitaire a entraîné la fermeture de l'espace séniors où devait se dérouler les actes de télémédecine. Cette expérimentation a été reportée en 2022.



MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Inca Ruiz, conseillère technique-statisticienne
 Hafid Boulahtouf, technicien d'études
 Bernard Ledésert, médecin de santé publique

RamEhpad

Profil des personnes âgées et caractéristiques de l'activité dans les EHPAD de la région à partir des rapports d'activité

COMMANDITAIRE DE L'ÉTUDE

Agence Régionale de Santé Occitanie

OBJECTIF

- Accompagner la réalisation d'un rapport d'activité médicale annuel (RAMA) des EHPAD, harmonisé sur l'ensemble de la région Occitanie.
- Synthétiser l'activité des EHPAD, les modalités de la prise en charge des soins et l'évolution des profils de résidents

CONTENU DE L'ACTIVITÉ

- Discussion engagé en 2021 sur la refonte progressive du rapport d'activité et du portail pour la saisie en ligne
- Participation à l'élaboration de la trame transitoire des rapports 2020 et 2021 et de la trame finale du rapport 2022
- Maintenance et adaptation du portail
- Accompagnement de la démarche auprès des équipes EHPAD et des délégués départementaux de l'ARS
- Exploitation régionale et départementale

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Rapports 2018 et 2019 disponibles sur : www.creaiors-occitanie.fr

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Adeline Beaumont, chargée d'études
Thibaud Bouillie, développeur et technicien support



Adapter l'accompagnement en établissements médicosociaux aux besoins des personnes handicapées vieillissantes

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence régionale de santé Occitanie

OBJECTIFS

Adapter l'accompagnement en établissements médicosociaux aux besoins des personnes handicapées vieillissantes

MÉTHODE

AXE 1 : Analyse de l'action des 32 dispositifs financés par l'ARS (sept. 2019/mars 2020)

L'objectif sera d'identifier :

- les acteurs et les contextes de mise en œuvre de ces actions spécifiques et financées par l'ARS,
- les modalités d'intervention,
- les facteurs de réussite et d'échec de ces passages vers ces unités spécialisées,
- les profils des personnes accompagnées et leurs parcours.

AXE 2 : Proposition de recommandations opérationnelles et proposition de cahier des charges (2020)

- Appréhender la situation occitane dans un objectif d'élaborer des préconisations pour adapter la prise en charge en EMS aux besoins des personnes handicapées vieillissantes.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Les travaux initiés au dernier trimestre 2019 ont été retardés pour cause de pandémie et se sont poursuivis avec la remise du rapport axe 1 en juin 2021.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Valérie Desmartin-Belarbi, conseillère technique
Nathalie Martinez, conseillère technique
Guillaume Sudérie, directeur



Handicap et dépendance

Dispositif d'aide à l'inclusion sportive (DAIS)

Appui technique dans sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation

PARTENAIRE FINANCEUR

Comité départemental du sport adapté (CDSA) du Gard

OBJECTIFS

Depuis 2021, le dispositif DAIS a été intégré dans un projet plus large et transversal piloté par le Pôle d'Innovation Sociale Sport Handicap (PISSH) mis en œuvre en mai 2021 par le CDSA ayant l'ambition de venir compléter le Pôle Sport Adapté déjà existant. Les objectifs de l'évaluation confiée au CREAMI-ORS sont principalement :

- Coconstruire des outils d'évaluation et de suivi
Mesurer les effets induits du dispositif sur la situation des personnes
- Identifier les facteurs facilitant/bloquant l'inclusion des personnes à une activité sportive
- Mettre en évidence les facteurs favorisant l'inclusion de personnes en situation de handicap dans le milieu associatif sportif
- Mettre en évidence les facteurs clés de réussite d'un tel projet, la cohérence et la pertinence voire la transférabilité

METHODE

L'évolution du dispositif DAIS en un véritable Pôle innovation sociale amène le CREAMI-ORS à revoir sa méthodologie d'évaluation, dans un souci de prise en compte de l'ensemble des objectifs nouvellement et anciennement déterminés.

Les 3 axes de travail définis initialement dans la méthodologie proposée en 2020 par le CREAMI-ORS Occitanie évolue en prenant en compte les actions

proposées par le PISSH (dont le DAIS) et réparties dans les trois axes de développement de ce pôle.



POLE INNOVATION SOCIALE
SPORT & HANDICAP



Source : CDSA30

Axe 1 : évaluer les actions proposées auprès des personnes en situation de handicap pour leur permettre d'aller vers et dans une activité sportive

Axe 2 : évaluer le déploiement des actions auprès des associations sportives dans la construction d'un projet d'accueil d'une personne en situation de handicap (sensibilisation, soutien, aide ou formation)

Axe 3 : Évaluer la mise en place du projet, sa coordination, son pilotage et son déploiement

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

- Temps de travail avec le porteur de projet en visio dans le cadre du suivi du projet
- Restitution de premiers résultats lors du lancement du Pôle d'Innovation Sociale Sport Handicap en mai 2021

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Inca Ruiz, conseillère technique-statisticienne

Accès des personnes en situation de handicap psychique au numérique et de son utilisation dans les démarches des droits fondamentaux dans le territoire de CLSM de Pézenas

PARTENAIRE FINANCEUR

SIVOM-CIAS du Pays de Pézenas

OBJECTIFS

- Décrire la situation socio-démographique et économique du territoire d'action du CLSM du piscénois ;
- Identifier les besoins des personnes en situation de handicap psychique à l'égard de l'accès au numérique et de son utilisation dans le cadre de l'accès aux droits et aux soins notamment.

MÉTHODE

- Élaboration d'un état des lieux socio-démographique et économique du territoire du CLSM du piscénois.
- Identification des forces et faiblesses ainsi que les opportunités du territoire du CLSM à l'égard de l'accès des personnes en situation de handicap psychique au numérique et de son utilisation dans le cadre de l'accès aux droits et aux soins.
- Proposition de pistes d'actions favorisant l'accès au numérique des personnes en situation de handicap psychique et de son utilisation dans les démarches de droits communs
- Élaboration d'une synthèse.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

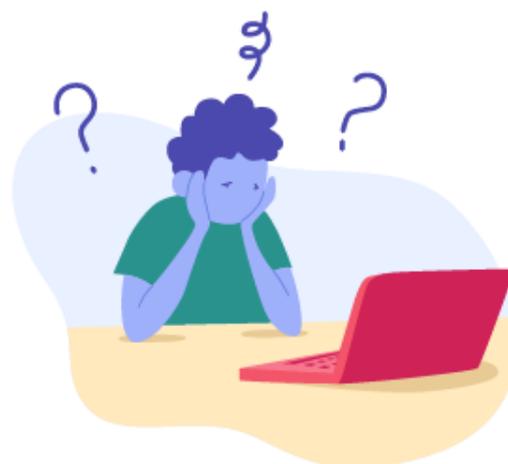
La deuxième phase de cette étude a permis d'affiner l'état des lieux de la phase 1 réalisée fin de l'année 2020 et de déterminer les forces et les faiblesses du territoire ainsi que les opportunités.

- Organisation d'un focus groupe auprès d'une douzaine d'acteurs clés dont le choix des acteurs a été décidé avec l'équipe projet du CLSM ;
- Réalisation d'une enquête par questionnaire auprès des personnes concernées en situation de handicap psychique et analyse des données recueillies

Une note de synthèse avec des propositions de pistes d'axes de travail a été produite en avril 2021.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Inca Ruiz, conseillère technique-statisticienne
Hafid Boulahtouf, technicien d'études



Travaux du REPS

Priorisation des substances actives pour une réduction de leur utilisation en Occitanie

PARTENAIRE FINANCEUR

Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la Forêt d'Occitanie (DRAAF)

OBJECTIFS

1. Objectif général du REPS : Constituer un réseau d'expertise sur les questions de santé, qui puisse venir en appui des travaux des groupes de travail Ecophyto animés par la Draaf.
2. Première question traitée dans le cadre du REPS : parmi les centaines de substances actives (SA) phytosanitaires différentes utilisées en Occitanie, quelles sont les SA prioritaires du point de vue des risques sanitaires et sur lesquelles faire porter les efforts les plus importants de réduction d'utilisation ?

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Le rapport final présente les substances actives phytopharmaceutiques dont la réduction d'utilisation semble prioritaire en Occitanie du point de vue des risques sanitaires.

Une liste de 23 substances actives utilisées en Occitanie a tout d'abord été constituée à partir de critères précisément définis et les caractéristiques de chacune d'entre elles ont été documentées.

Un indicateur de risque sanitaire a ensuite été calculé selon la méthode élaborée par l'Anses pour son indicateur de risque « santé-travail », i.e. pour les professionnels agricoles. La valeur de cet indicateur pour chaque SA de la liste a permis de classer celles-ci

par rapport à son niveau de risque en Occitanie. En effet, la valeur de l'indicateur prend en compte les quantités utilisées de chaque substance dans la région.

Disponible sur www.creaiors-occitanie.fr

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste
Narimen Baccari, chargée d'études



Guide pour un diagnostic local en santé environnement

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence régionale de santé Occitanie

OBJECTIFS

- Aider à l'identification de priorités locales environnementales spécifiques pour les intégrer de façon transversale dans les politiques locales de santé au titre de la prévention et de la promotion de la santé, de la même façon que l'offre de soin est intégrée dans ces politiques.
- Favoriser la prise en compte de la santé environnement, notamment dans les Contrats Locaux de Santé mais pas seulement (PCAET, SCOT...).
- Sensibiliser les collectivités aux enjeux de la santé environnementale, en particulier les élus, mais aussi de façon transversale les services de la collectivité et les structures collectives locales (associations, club sportifs...).

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste
Audrey-Claire RUIZ, chargée d'études

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Ce guide a identifié les indicateurs environnementaux directement disponibles à l'échelle d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Il s'articule autour de 11 chapitres qui recouvrent les thèmes jugés importants pour le diagnostic environnemental dans la région Occitanie. Chaque indicateur est décrit, avec ses limites éventuelles et mises en garde pour son interprétation. La source des données est indiquée avec sa fréquence d'actualisation.

Rapport disponible sur www.creaiors-occitanie.fr



Orup'Oc

Outil pour la réduction d'utilisation des phytos en Occitanie

PARTENAIRE FINANCEUR

Office français de la biodiversité, en lien avec les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement et de la santé.

OBJECTIF

Le projet « Orup'Oc » vise à identifier des actions publiques pour la réduction d'utilisation des phytosanitaires qui soient en prise directe avec la vision des cultivateurs occitans et ce qu'il préconise comme « nécessaire, utile ou pertinent » dans la conduite de leurs changements de pratique.

Les destinataires des résultats sont donc les acteurs publics ou associatifs pour les aider dans l'élaboration de leurs actions.

MÉTHODE

Le projet va se dérouler en deux volets :

1er volet : Caractérisation des environnements locaux

Cette caractérisation sera obtenue par la réalisation d'une typologie communale construite à partir de trois groupes de variables :

- Le 1^{er} groupe est constitué de deux indicateurs qualitatifs en lien avec le risque sanitaire associé aux substances actives (SA) utilisées localement
- Le 2^e groupe de variables rassemble les données caractéristiques du contexte local directement accessibles en ligne ou auprès des partenaires techniques
- Le 3^e groupe de variables vise à caractériser la perception et le niveau d'inquiétude éventuel de la population locale vis à vis des produits phytosanitaires

2^e volet : recueil des perceptions et propositions des cultivateurs vis-à-vis de l'utilisation des produits phytosanitaires

Un recueil préalable sera réalisé à partir d'une revue de la littérature sur les freins et leviers des changements de pratique culturale dans le sens d'une réduction des intrants.

Les résultats attendus, destinés aux acteurs publics, sont d'une part une typologie des communes occitanes du point de vue de l'environnement de travail et de vie quotidienne des cultivateurs, et d'autre part les préconisations de ces mêmes cultivateurs pour une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans leur pratique, préconisations en lien avec le profil de leur commune d'exercice.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste

Etienne Gardiès, responsable informatique et assistant d'études

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

1- Réponse à l'appel à projet national 2020-2021 du plan Ecophyto II+ :

- lettre d'intention déposée le 3 mars, retenue le 16 avril ;
- dossier complet déposé le 1^{er} juin : retenu le 3 août.

2- Constitution du comité de pilotage et première réunion : Draaf, ARS, Dreal, MSA

3- Constitution du comité scientifique et première réunion : chercheur agronome, épidémiologistes, statisticienne, anthropologue.

Soutien méthodologique pour les diagnostics locaux de santé

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence Régionale de Santé Occitanie

OBJECTIFS

Accompagner et participer aux diagnostics territoriaux de santé à travers l'élaboration de « **Profils Santé** » pour la mise en place des Contrats Locaux de Santé (CLS).

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Réalisation des Profils Santé de :

HAUTE-GARONNE

Plaisance-du-Touch
Tournefeuille

HÉRAULT

Pays Cœur d'Hérault
Pays Haut-Languedoc et Vignobles

PYRÉNÉES-ORIENTALES

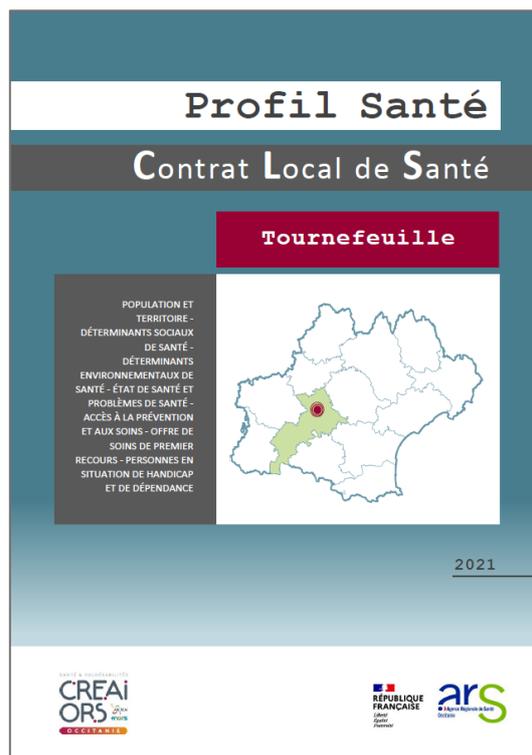
CC du Vallespir et du Haut Vallespir

TARN ET GARONNE

Terres des Confluences

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Myriam Astorg, chargée d'études
Bernard Ledéser, médecin de santé publique
Adeline Beaumont, chargée d'études
Etienne Gardiès, responsable informatique et assistant d'études
Christel Andrieu, attachée de direction



IODA

Inaptitudes en Occitanie : Diagnostics et Analyses

PARTENAIRE FINANCEUR

Sollicitation du CREAM-ORS par la Direccte pour répondre à l'appel à projet 2018 du Fond d'Amélioration des Conditions de Travail (FACT)

PARTENARIAT

Santé publique France (Cellule régionale Occitanie), Direccte Occitanie, Aract Occitanie, Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI)

OBJECTIFS

1- Connaître et suivre dans le temps les causes les plus fréquentes des inaptitudes en fonction des situations professionnelles afin de pouvoir prioriser et élaborer les actions de prévention les plus utiles à l'échelle des SPSTI et à l'échelle régionale.

2- Alimenter les plan régionaux Santé-Travail

CONTENU DE L'ACTIVITÉ

- Réponse à l'appel à projet du FACT.
- Convaincre les 27 services de santé au travail interentreprise occitans de participer au projet, vérifier la disponibilité des données et leur qualité dans chacun d'eux.
- Identifier les logiciels « métier » utilisés et les faire adapter par leurs éditeurs au recueil des données du projet IODA (pathologie en cause dans la déclaration d'inaptitude).
- Organiser les extractions et transmissions des données vers le CREAM-ORS en respectant le RGPD.
- Création de la base régionale.
- Analyse statistique à l'échelle régionale et à l'échelle de chaque service.
- Restitutions : rapport régional, rapports services, présentations, etc.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste
Adeline Beaumont, chargée d'études

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Premier semestre 2021 :

- Analyse des données
- Rédaction du rapport
- Élaboration d'une synthèse

Rapport et synthèse disponibles sur

www.creamors-occitanie.fr

Deuxième semestre 2021 :

- Restitutions
 - au Comité régional d'orientation des conditions de travail (CROCT)
 - à la commission épidémiologique régionale
 - au séminaire régional sur la prévention de la désinsertion professionnelle
 - au séminaire national du FACT
 - dans les SPSTI demandeurs
- Échanges avec la Direccte (devenue Dreetts en avril 2021), l'ARS et l'Agefiph pour la pérennisation financière du programme IODA
- Réflexions avec le comité opérationnel du programme pour l'évolution technique de celui-ci



Diagnostic régional Santé Travail

PARTENAIRE FINANCEUR

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Directe) d'Occitanie

OBJECTIFS

- Faciliter la réflexion et les choix du groupe diagnostic en termes d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que de stratégies d'analyses des données.
- Préparer, alimenter et coanimer les réunions du groupe diagnostic.
- À partir du cahier des charges du groupe 3.13 réalisé au cours du 1^{er} semestre 2020 et validé par le CROCT :
 - Identifier les sources de données ;
 - S'assurer de leur mise à disposition libre et gratuite par leurs détenteurs ;
 - Présenter ces données au groupe diagnostic, leurs intérêts et leurs limites ;
 - Participer au choix des données les plus pertinentes vis-à-vis des objectifs du diagnostic figurant dans le cahier des charges.
- À partir des choix du groupe et en lien avec celui-ci, construire, analyser et interpréter les indicateurs obtenus, y compris ceux issus de l'expérimentation cartographique via AtlaSanté
 - Réaliser la collecte des données auprès des différents détenteurs ;
 - Extraire les informations les plus pertinentes des données recueillies, par épidémiologie descriptive d'une part et analytique d'autre part, selon les directives du groupe diagnostic ;
- Rédiger les livrables du diagnostic selon les orientations du groupe diagnostic et avec l'appui du groupe 3.13.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Au total, 93 indicateurs et leur interprétation ont été demandés au CREAI-ORS par le groupe diagnostic (groupe 3.13).

Coanimation du groupe, recueil et sélection des données, calcul et interprétation des indicateurs
Rédaction du rapport.

Disponible sur www.creaiors-occitanie.fr

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste
Bernard Ledéser, médecin de santé publique
Myriam Astorg, démographe



Soutien méthodologique pour la mise en place d'enquêtes épidémiologiques par les médecins du travail

Afin de conduire des actions de santé au travail visant à préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel, un service de santé au travail peut être amené à réaliser des enquêtes au sein des entreprises auprès desquelles il intervient.

Ces enquêtes permettent d'apprécier la perception par les travailleurs de l'environnement organisationnel et managérial de leur entreprise et d'identifier éventuellement des groupes à risque, notamment sur la dimension du risque psychosocial.

Dans ce cadre, le CREAI-ORS Occitanie a mis en place depuis 2010 un soutien méthodologique destiné aux équipes pluridisciplinaires de santé au travail des services interentreprises pour le développement de ces enquêtes.

PARTENAIRE FINANCEUR

Associations de Santé au Travail Interentreprises en Occitanie
Services internes de santé au travail

OBJECTIF

Apporter une assistance technique pour la mise en place et le traitement d'enquêtes épidémiologiques.

MÉTHODE

Épidémiologiste référent sur le thème.
Soutien méthodologique pour la valorisation.
Activité réalisée à la demande et faisant l'objet d'une convention.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Activité sur demande
Résultats transmis aux partenaires financeurs

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Adeline Beaumont, chargée d'études



Santé au travail

Soutien méthodologique à la définition, à la mise en place et à l'analyse d'études

Afin de conduire des actions de santé au travail dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel, un service de santé au travail peut être amené à réaliser des enquêtes au sein des entreprises auprès desquelles il intervient. Ces enquêtes permettent d'apprécier la perception par les personnes au travail de l'environnement organisationnel et managérial de leur entreprise et d'identifier éventuellement des groupes à risque, notamment sur la dimension du risque psychosocial. Dans ce cadre, l'Observatoire Régional de la Santé de Midi-Pyrénées a mis en place depuis 2010 un soutien méthodologique destiné à l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail des services interentreprises pour le développement de ces enquêtes.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

- Chaque médecin du travail peut contacter l'ORS pour dans un premier temps définir et valider ensemble la problématique, les objectifs et les outils d'enquête les plus pertinents, les conditions de leur utilisation et exploitation.
- Le médecin du travail, en tant que « coordinateur et animateur » de la démarche, s'assure de la pertinence et de la faisabilité de l'enquête auprès des différents interlocuteurs concernés et représentatifs de l'entreprise, en précisant bien les résultats attendus au regard des besoins identifiés dans l'entreprise.
- L'Observatoire Régional de la Santé mobilise au sein de son équipe les compétences nécessaires et peut implémenter à différents niveaux :
 - soutien méthodologique pour préciser la problématique, l'intérêt et les limites des différents outils d'enquête,
 - présentation méthodique : mappage de bases, mappage des bases de données,
 - saisie des données,
 - traitement et analyse statistique des informations,
 - conception et élaboration d'un rapport d'étude et d'une présentation des résultats,
 - restitution des résultats
- Le service interentreprises est informé des différents projets d'enquête par chacun des médecins du travail du service afin d'organiser et valider un planning annuel.

LES ENQUÊTES RÉALISÉES

Deux grands types d'enquêtes sont le plus souvent mises en place à la demande des médecins du travail.

- L'enquête « Vécu du travail et Risques Psychosociaux » Enquête par auto-questionnaire proposée à l'ensemble des salariés qui utilisent notamment deux modes de saisie et d'interprétation : le questionnaire de Kanner et le modèle de Siegrist
- L'enquête « EVRESIST » Questionnaire rempli par le médecin ou l'intéressé et d'état dans le cadre national par le dispositif EVRESIST¹. Observatoire plurisectoriel pour analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé des salariés.

¹ Evresist est financé en partie par l'Etat - Rapport annuel 2019 (12-2019) - CREAI-ORS Occitanie - www.ors-occit.org

Mise en place d'un Observatoire régional de la santé mentale en Occitanie (ORSM)

PARTENAIRE FINANCEUR

ARS Occitanie

OBJECTIFS

- Faciliter l'accès aux informations pour l'ensemble des acteurs du territoire impliqués dans les instances d'organisation de la politique publique, institutionnels ou professionnels de santé publique, dans le champ de la Santé Mentale en Occitanie
- Favoriser le partage de connaissances
- Accompagner ces acteurs dans leurs réflexions par le traitement des données pour répondre à des besoins de terrain.

Ce projet est animé et piloté par une équipe projet composée à la fois de professionnels du CREAL-ORS Occitanie et de la FERREPSY.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Initié en 2019 et finalisé en avril 2020, le cahier des charges relatif à la mise en œuvre de l'ORSM a permis d'identifier les éléments nécessaires à son déploiement démarré en 2021.

L'année 2021 a été consacrée à :

► l'extraction de données et de préparation de fichiers d'indicateurs pour la création d'un premier outil de l'ORSM. Celui permet la mise à disposition de données aux acteurs sous forme de cartes géographiques, de tableaux et de synthèses. L'ORSM Occitanie et la F2RSM Psy Hauts-de-France ont choisi d'adopter communément le nom CartoPsy®, avec une structuration identique de leur plateforme développée par le même prestataire extérieur. Ces deux observatoires régionaux, les seuls en France, proposent un socle commun d'indicateurs, permettant des approches comparatives entre les deux régions et leurs territoires.



► la réalisation, à la demande de la CPT31, de deux portraits sociaux-économiques des huit secteurs de la

psychiatrie adulte organisés en Haute-Garonne (sans la ville de Toulouse) d'une part et d'autre part, à Toulouse. Ces portraits ont permis de mettre en évidence de façon objective des disparités entre un secteur à un autre en termes d'inégalités sociales de santé.

► la production d'une synthèse autour du suicide élaborée dans le cadre des travaux menés au sein du Comité Départemental Prévention du Risque Suicidaire du Lot pilotée par la DDARS46. L'analyse des données relatives au risque suicidaire a vocation à étayer les réflexions.

► la mise en place d'une étude spécifique, à la demande de l'ARS Occitanie, sur les parcours de soins des patients au sein des services psychiatriques de la Haute Garonne. Le dernier trimestre 2021 a été consacré à la mise en place d'outils de recueil (mobilisation de données en collaboration avec les deux DIM, entretiens qualitatifs, élaboration de questionnaires pour une enquête « une semaine donnée »...)

► le suivi de travaux confiés à une interne en santé publique qui portaient sur l'impact de la crise sanitaire en 2020 sur les hospitalisations en soins psychiatriques en Occitanie

► un appui technique pour alimenter le diagnostic du PTSM en cours dans le département du Tarn-et-Garonne.

► la contribution au premier numéro d'Épitomé dédié à la santé mentale, la nouvelle revue semestrielle thématique de la Fnors et du réseau des ORS (extraction de données du SNDS, rédaction de la parole d'expert, co-écriture...).

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Inca Ruiz, Conseillère technique-statisticienne
Guillaume Sudérie, directeur

Équipe FERREPSY Occitanie :
Dr François Olivier, président-directeur
Dr Nicolas Navarro, médecin coordonnateur
Alexandrine Salis, chargée de projet
Kristelle Escudié, cadre administratif

État des lieux départemental et régional sur la tuberculose

PARTENAIRE FINANCEUR

ARS Occitanie

OBJECTIFS

Par la mobilisation de bases de données (démographiques, déclarations obligatoires, PMSI, SNDS...) décrire la situation de chaque département selon plusieurs axes :

- Population à risque de tuberculose
- Hospitalisations pour tuberculose
- Recours aux soins pour tuberculose (à travers les actes et traitements prescrits)
- Activité des CLAT...

Ces analyses départementales seront complétées par une synthèse régionale.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Le mois de décembre 2021 représentait un travail d'introduction en identifiant dans un premier temps les populations à risques, les différents axes d'études ainsi qu'une collecte de données complémentaires.

Les travaux se poursuivent sur le début de l'année 2022 avec le traitement des données épidémiologiques de tuberculose pour la région Occitanie contenues dans les bases anonymisées du PMSI accessibles par l'ATIH (années 2012, 2016 et 2020). Des données pour la France métropolitaine seront également traitées pour servir de contexte de comparaison à l'Occitanie. Deux axes d'études de ces données ont été décidés, les données relatives aux patients et celles relatives aux hospitalisations.

La fin du mois de février 2022 sera consacrée aux calculs des taux standardisés pour 100000 habitants ainsi qu'à l'écriture du rapport.

Ces données seront complétées en 2022 par des données sociales et démographiques, par les données d'entrées en ALD et celles concernant les décès avant l'écriture du rapport.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Bernard Ledésert, médecin de santé publique
Alexandre Durel, stagiaire Master ISM-AG
Inca RUIZ, conseillère technique-statisticienne



SCORE-Santé

PARTENAIRE FINANCEUR

Ministère chargé de la Santé (au travers de la FNORS)

OBJECTIFS

Mettre à disposition des décideurs, des professionnels de santé et du grand public des informations fiables, homogènes et comparables sur la santé de la population et ses déterminants via Internet.

MÉTHODE

- Développement d'un partenariat avec les producteurs de données.
- Actualisation en continu des indicateurs.
- Définition des modalités de calcul et de représentation des indicateurs.
- Écriture et validation des textes présentant le contexte des indicateurs.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Activité en continue

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Bernard Ledésert, médecin de santé publique



ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES



Analyse des besoins sociaux (ABS)

PARTENAIRES FINANCIERS

CCAS de Montpellier
 CCAS de Béziers
 CCAS de Prades Le Lez
 CCAS de Juvignac

CONTENU DE L'ACTIVITÉ

L'analyse des besoins sociaux (ABS), prévue par le décret du 6 mai 1995 modifié par le décret du 21 juin 2016, est un outil positionné comme une aide à la définition de la politique sociale d'un territoire communal. Cet outil permet d'observer, anticiper, évaluer et adapter les politiques publiques au regard des dynamiques existantes. Il met en exergue les besoins de la population en matière sociale au sens large, et transversale afin de réduire les fractures sociales et d'optimiser les domaines d'intervention du CCAS.

La réalisation d'une ABS doit permettre de :

- disposer d'un outil d'aide à la décision politique ;
- déterminer des nouvelles orientations et redéfinir si besoin, les actions existantes ;
- aller à la rencontre des habitants de la commune et les faire participer ;
- renforcer la dynamique du CCAS (dynamique sur le territoire, dynamique partenariale...).

LA MÉTHODE

Chaque cahier des charges précise le contenu de la prestation demandée dans le cadre de la réalisation de cette analyse des besoins sociaux. Elle est le plus souvent organisée autour de quatre axes :

1. Développer une connaissance fine des caractéristiques de la population
2. Identifier les différents publics en fragilité
3. Interroger l'organisation et les missions du CCAS
4. Définir un plan d'action

Pour cela, le CREA-ORS propose les actions suivantes :

1. Élaboration d'un portrait social de la population pradienne

2. Focus sur des publics en situation de fragilité
3. Perception des besoins sociaux par la population
4. Élaboration concertée d'un plan d'action

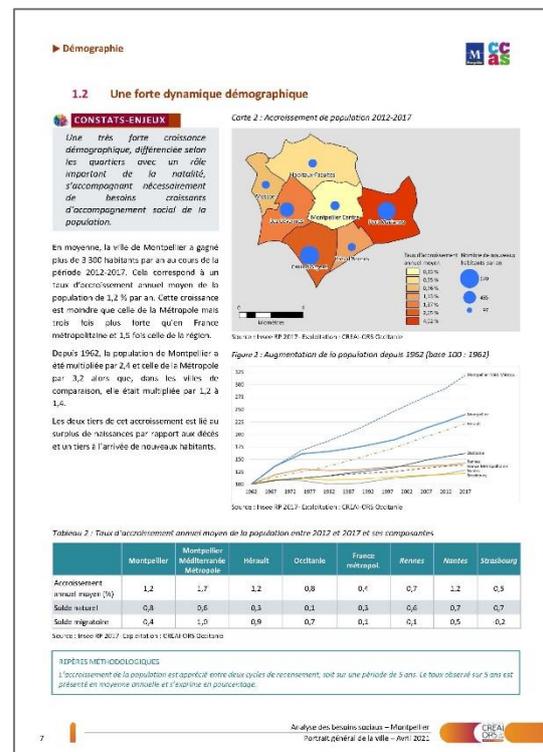
Le CREA-ORS Occitanie travaille de façon rapprochée avec un comité de pilotage et un comité technique.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Les ABS de Montpellier et Prades Le Lez sont terminées, celle de Béziers est en cours de validation et celle de Juvignac est lancée en fin d'année.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Bernard Ledéret, Médecin de santé publique
 Jennifer Yeghicheyan, chargée d'études
 Inca Ruiz, Conseillère technique-statisticienne
 Hafid Boulahtouf, Assistant d'études



Étude sur l'accès à la santé

au sens large de l'OMS dans les Pyrénées-Orientales

PARTENAIRE FINANCEUR

Conseil départemental des Pyrénées-Orientales

OBJECTIFS

- Produire un état des lieux, à la fois quantitatif et qualitatif, de la démographie médicale et de l'offre existante en termes d'acteurs, opérateurs ou dispositifs intervenant dans le champ de la santé au sens large de l'OMS ;
- Identifier les besoins des habitants-es des Pyrénées-Orientales à l'égard de l'accès à la santé au sens large de l'OMS.

LA MÉTHODE

- Mobilisation de sources de données disponibles décrivant la démographie médicale et l'offre ;
- Identification des principaux acteurs, opérateurs ou dispositifs existants intervenant dans le champ de la santé. Une enquête par questionnaire en ligne auprès de ces acteurs repérés au préalable a permis d'identifier les besoins ;
- Réalisation d'une cartographie de l'offre (à échelle communale) à partir des éléments recueillis en amont ;
- Des temps d'échanges autour de l'accès à la santé sous forme de rencontres ont été organisés auprès :
 - d'un groupe territorial représentant les professionnels des MSP : constitution d'un groupe « MSP » par territoire MSP avec une attention particulière portée à la représentation des différents services/métiers (assistant social, infirmier, médecin, sage-femme, psychologue, travailleurs sociaux PA/PH/DEF/LOGEMENT/INSERTION, MAIA, CLIC...);
 - d'un groupe territorial représentant les acteurs du soin (professionnels de santé libéraux, coordinateurs de MSPP, représentants de Communautés Professionnelles Territoriales de santé (CPTS)... : constitution de ce groupe dans chaque territoire avec le soutien des coordinateurs de MSPP ou du Contrat Local de Santé (à l'exception du territoire du Tech pour lequel aucune

MSPP n'existe au moment de la mise en place de ces groupes) ;

– d'un groupe transversal représentant les services de la direction générale des solidarités (PMI-Santé Enfant, IDEA, IAD, SPDI, CDIS...);

- de groupes ou comités d'usagers déjà mis en place au sein du Département : le Collège des personnes concernées par la précarité du CDIS et le groupe de paroles « Réseau Santé des jeunes » de l'ODPE66.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

- Réalisation de la cartographie de l'offre
- Réalisation des groupes focaux et des entretiens téléphoniques complémentaires
- Rédaction du rapport final

Rapport disponible : www.creaiors-occitanie.fr

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Inca Ruiz, Conseillère technique-statisticienne
Jennifer Yeghicheyan, chargée d'études



La prévention des **cancers** pour les **personnes handicapées vieillissantes** en structures médico-sociales et à domicile : promouvoir et accompagner le **dépistage**

PARTENAIRES FINANCEURS

FIRAH : Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap
INCA : Institut National du Cancer
OPCO Santé

LE PROJET

Ce projet de recherche démarré en 2020, fait suite à un appel à projet initié par la FIRAH. Ce projet est porté par l'ANCREAI.

Quatre CREAI de quatre régions différentes y participent : CREAI Centre Val de Loire, Ile de France, Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

LES OBJECTIFS

- Identifier les freins à la participation aux dépistages organisés des cancers du sein et colorectal du point de vue des personnes handicapées âgées de 50 ans et plus, de leurs aidants, des professionnels du secteur médico-social, des professionnels de santé.
- Contribuer à une meilleure accessibilité des personnes en situation de handicap aux dépistages organisés des cancers.
- Sensibiliser les professionnels du secteur médico-social.
- Envisager des adaptations possibles des pratiques médicales.
- Actualiser la connaissance du taux de participation des PHV aux dépistages organisés via le SNDS.

MÉTHODE

- Étude croisée auprès des différentes parties prenantes avec de nombreuses implications partenariales : CRCDC, CPAM, ORS, ESMS, professionnels de santé.

- Trois phases : exploratoire, qualitative et quantitative sous la responsabilité scientifique du médecin directeur du CRCDC Nouvelle Aquitaine
- Une phase qualitative exploratoire : entretiens individuels auprès de personnes handicapées vieillissantes
- Une phase quantitative, sur la base de questionnaires adressés aux personnes vivant à domicile et accompagnées en ESMS
- L'organisation de focus groups (aidants, professionnels de santé et ESMS)

TRAVAIL REALISÉ EN 2021

- Élaboration et envoi des questionnaires aux PHV à domicile et en ESMS
- 4 entretiens semi-directifs auprès des PHV
- Animation de 3 focus groups
- Exploitation des données du SNDS par les ORS des 4 régions concernées
- Création d'une boîte à outils (supports adaptés et formations) par l'équipe scientifique qui s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux aidants et aux professionnels.
- Participation aux Journées nationales ONCODEFI (21 et 22 octobre 2021) : présentation de l'étude
- Organisation et participation au séminaire national en novembre 2021 à Poitiers : restitution de l'étude à l'ensemble des partenaires

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Étude collaborative menée avec l'ANCREAI, le CREAI Centre-Val-de-Loire, le CREAI Ile-de-France, le CREAI Nouvelle-Aquitaine et le CREAI-ORS Occitanie (Nathalie Martinez). Un partenariat avec les ORS des quatre territoires concernés (Bernard Ledésert, Inca Ruiz pour la partie Occitanie).

Évaluation du projet

Au carrefour de la prévention et du soin : prévenir et réduire les risques liés aux pratiques addictives auprès des personnes sous-main de justice

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence régionale de santé Occitanie

OBJECTIFS

Objectif général :

Favoriser un mieux-être des personnes placées sous main de justice afin de prévenir les problématiques de conduites addictives.

Objectifs opérationnels :

- Donner aux individus la capacité d'agir sur les problématiques addictives en développant leurs compétences psychosociales et de vie, leurs connaissances en réduction des risques et en favorisant la dynamique collective entre pairs ;
- Renforcer le repérage et l'orientation des personnes en difficultés avec leurs pratiques addictives par le renforcement des compétences des professionnels de la justice ;
- Favoriser les coopérations entre professionnels de la justice, de la promotion de la santé et du soin.

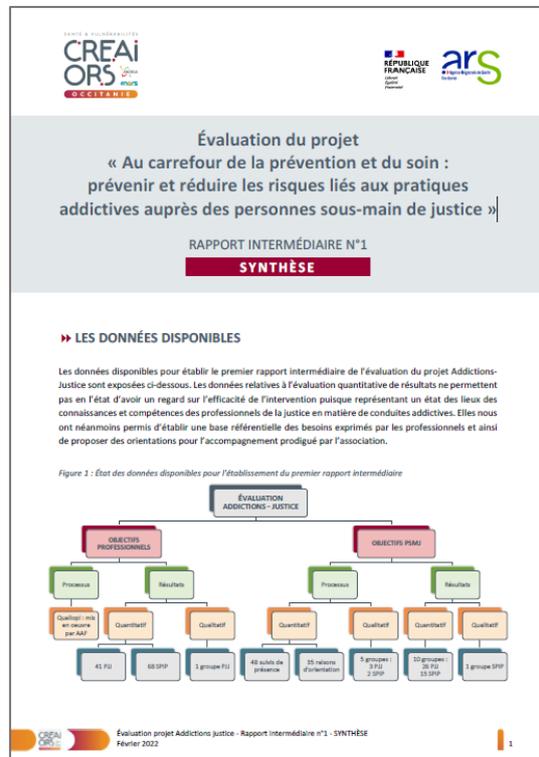
TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

L'évaluation vise à mesurer l'efficacité de l'intervention en regard des objectifs précités, ainsi qu'à l'amélioration continue du programme. L'ensemble des outils évaluatifs ont été coconstruits avec Addictions France et les conseillères techniques en santé de la PJJ et des SPIP afin de correspondre au mieux aux réalités de terrain. Ils ont été présentés aux équipes PJJ/SPIP et AAF ainsi qu'à l'ensemble des directeurs de SPIP de la

région. Un état des lieux des connaissances et compétences a été réalisé auprès des équipes SPIP et PJJ et des premiers résultats quantitatifs d'efficacité de l'intervention ont été analysés. Ils seront à retrouver sur le site du CREAI-ORS Occitanie.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Meryl Srocynski, chargée d'études



Suivi et évaluation des actions de santé à partir du portail OSCARS

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence régionale de santé Occitanie

OBJECTIF

Recenser, suivre et valoriser les actions mises en place en Occitanie dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé.

CONTENU DE L'ACTIVITÉ

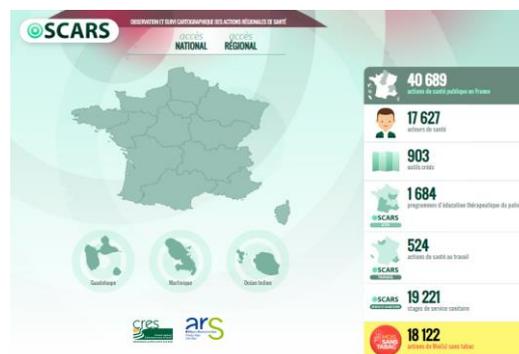
- Poursuite du déploiement du dispositif sur la région Occitanie.
- Saisie sur le portail des actions santé 2019 et des programmes d'éducation thérapeutique (ETP) 2020 (qui alimentent la plateforme mon-etp.fr) financés par l'ARS sur l'ensemble de la région Occitanie. Entre 2015 et 2021, 4 914 actions ont été recensées dont 4 420 fiches pour le module santé sur les différentes thématiques (addiction, nutrition, précarité...) et 494 fiches pour le module ETP.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Thomas Baron, chargé d'études
Hafid Boulahtouf, technicien d'études
Thibaud Bouillie, développeur et technicien support
Etienne Gardiès, Responsable informatique
et assistant d'études

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

- Saisie des actions santé 2019-2020 et mise à jour des programmes d'éducation thérapeutique
- Mise à jour de l'annuaire OSCARS Éducation Thérapeutique pour l'ARS



Recensement des pratiques d'activités physiques adaptées

Plan Régional Sport Santé Bien-Être

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence régionale de santé Occitanie

OBJECTIF

Recenser les opérateurs et actions d'activité physique adapté aux personnes en situation d'affection de longue durée de la région Occitanie et les recenser avec leur accord sur un site internet public.

CONTENU DE L'ACTIVITÉ

- Participation au groupe de travail « recensement » du Plan Régional Sport Santé Bien-Être (PRSSBE)
- Constitution de la base de recueil
- Recensement des acteurs intervenant en AP auprès des personnes atteintes de maladies chroniques
- Diffusion et usages de l'offre APA recensée
- Création du site internet et d'une cartographie des offres APA
- Mise à jour des données du site

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Guillaume Sudérie, directeur
Thomas Baron, chargé de projet
Thibaud Bouillie, développeur et technicien support

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

- Participation au groupe de travail « recensement » du Plan Régional Sport Santé Bien-Être (PRSSBE)
- Entretien et mise à jour de la plateforme de recensement et de la géolocalisation des offres
- Ouverture aux nouveaux porteurs
- Support technique pour l'inscription des nouveaux porteurs d'actions



Évaluation du Plan Régional Sport Santé Bien-Être (PRSSBE)

PARTENAIRE FINANCEUR

Agence régionale de santé Occitanie

OBJECTIF

Évaluer la réponse aux objectifs établis dans le cadre du plan régional sport santé bien être.

CONTENU DE L'ACTIVITÉ

- Proposer une méthodologie d'évaluation qui permette d'attester de l'adéquation entre les projets financés par les différentes organisations parties prenantes et les différents objectifs cibles
- Créer les outils évaluatifs pour faciliter le travail évaluatif des porteurs de projets
- Accompagner les équipes dans la mise en œuvre de cette évaluation
- Analyser les résultats obtenus et en faire une restitution

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Meryl Srocynski, chargée d'études

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

- Un point d'étape a été réalisé en regard des indicateurs préalablement construits par le COPIL.
- Un état des lieux des difficultés des porteurs de projet a été rapporté aux membres du COPIL.
- Une réorganisation de l'évaluation a été proposée afin de mieux accompagner les porteurs de projets dans leur évaluation et faciliter la remontée de résultats.



SOUTIEN AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET FORMATION



Formation Développer une **culture** de la **bienveillance** dans l'accompagnement des travailleurs handicapés en **ESAT**

PARTENAIRE FINANCEUR

ESAT Les Ateliers Via Europa (APEI Ouest Hérault)

OBJECTIFS

La finalité de l'intervention est de former les professionnels de l'ESAT à la bienveillance et à l'accompagnement des travailleurs handicapés.

Les objectifs généraux

- S'approprier une vision partagée des attendus réglementaires eu du positionnement de l'ex-ANESM sur cette question.
- Actualiser les connaissances et les compétences des professionnels induits par la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques.
- Contribuer à la qualité de l'accompagnement des travailleurs handicapés et au respect de leurs droits.
- Sensibiliser et fédérer les professionnels en vue de soutenir les pratiques.
- Développer la culture de la bienveillance

Les objectifs spécifiques

- Identifier les Recommandation des Bonnes Pratiques Professionnelles « La bienveillance : définitions et repères pour la mise en œuvre » et « Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en Esat » et être capable de s'y référer.

- Comprendre les logiques à l'œuvre et les conséquences opérationnelles dans les pratiques professionnelles et dans le réajustement des protocoles.

LES MODALITÉS

La formation s'est déroulée au cours du dernier trimestre 2021 (octobre et novembre) auprès d'une quinzaine de moniteurs(trices) de l'ESAT, répartis sur trois groupes de travail, à raison d'une journée de formation chacun.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Nathalie MARTINEZ : conseillère technique



Formation Sensibilisation des mandataires judiciaires au Document Individuel de Protection des Majeurs : un outil au service du parcours du majeur protégé

PARTENAIRE FINANCEUR

ARS Occitanie

OBJECTIFS

Après une première période durant laquelle le Document Individuel de Protection des Majeurs n'était exigé que pour les services mandataires, il est désormais obligatoire dans la pratique pour tout mandataire professionnel, quel que soit son statut.

Cette formation propose une réflexion et un travail sur la mise en œuvre de cet outil au service des Majeurs Protégés et des mandataires judiciaires.

La formation doit permettre aux mandataires de disposer des fondamentaux garantissant la mise en œuvre généralisée du DIPM.

Il s'agit de :

- Donner du sens au DIPM et le positionner comme un véritable outil de référence pour la pratique
- Intégrer les normes juridiques et obligations liées au secteur.
- Harmoniser les pratiques sur un territoire et dans le cadre du schéma régional
- Promouvoir la bientraitance et le respect de l'autonomie des Majeurs Protégés.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Après trois séances organisées en 2020, les formations se sont poursuivies au printemps et à l'automne 2021 pour couvrir l'ensemble des départements d'Occitanie.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Bernard Ledésert, médecin de santé publique
Céline Marival, conseillère technique



Formation Rôle du CVS (Conseil de la vie sociale) et de ses représentants

PARTENAIRE FINANCEUR

Tout type d'établissements et services médico-sociaux et sociaux (ESMS) de la région Occitanie.

PUBLIC VISÉ

Formation transversale à l'ensemble des membres du CVS : représentants des personnes accompagnées, des professionnels et des familles.

OBJECTIFS

La formation proposée par le CREAI-ORS Occitanie a pour objectifs de :

- Comprendre le rôle et le fonctionnement du CVS.
- Connaître et s'approprier son rôle de représentant/d' élu.
- Coconstruire les conditions de la participation des personnes au fonctionnement du CVS.

MÉTHODE

- Support pédagogique sous forme de diaporama Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
- Techniques d'animation participatives : travaux en sous-groupes, jeu des post-it, quizz, exercices de mise en situation...

- Apports réglementaires et questions/réponses avec les participant(e)s à partir d'exemples concrets tirés de leur expérience et du Règlement intérieur actuel du CVS.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Céline Marival, conseillère technique

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS EN 2021

- Association le Clos du Nid pour ATL Formation : Foyer de Boulloire et Foyer de la Colagne (Montrodat, 48)
- APEAI Ouest Hérault : Foyer Séverine, ATO et Foyer Cantausseil (Béziers, 34)



Formation à la conduite de la démarche qualité grâce à l'application numérique ARSENE

PARTENAIRE FINANCEUR

Tout type d'établissements et services médico-sociaux et sociaux de la région Occitanie (ESMS) avec l'accompagnement du CREAI-ORS Occitanie.

OBJECTIFS

- Propose des référentiels spécifiquement adaptés aux publics accompagnés, mais bâtis sur un socle commun permettant des comparaisons entre établissements et services sociaux et médico-sociaux et une acculturation commune des professionnels à la démarche qualité.
- S'appuie sur les dernières exigences règlementaires et les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de la HAS.
- Offre un environnement simple et ergonomique pour conduire la démarche d'amélioration continue de la qualité dans le temps.
- Met à disposition une Gestion Électronique des Documents (GED) relevant de niveaux décisionnels différents : références externes, communes à l'association gestionnaire, spécifiques à la structure.
- Gagne du temps dans la production des livrables liés à la démarche d'évaluation : élaboration automatique du rapport d'évaluation, du Plan d'Amélioration de la Qualité, de l'annexe annuelle au rapport d'activité, etc.
- Pilote mieux les actions d'amélioration de la qualité : gestion intelligente des preuves de qualité, objectifs stratégiques et opérationnels, fiches actions structurées, planning de Gantt.
- Inscrit la démarche qualité en routine dans le fonctionnement de la structure médicosociale ou sociale : une évaluation qui aboutit à des changements d'organisation et de pratiques, dont les résultats modifient au fur et à mesure l'appréciation de la qualité (processus continu et interdépendant de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité).

- Donne à la Direction générale (ou aux « référents qualité ») une vision globale de l'avancement et des résultats de la démarche qualité dans les différentes structures : module gestionnaire pour piloter depuis le siège, certaines fonctionnalités ou pour établir des tableaux comparatifs.
- Facilite l'implication des équipes professionnelles dans la démarche qualité : une gestion à la carte des droits d'accès à l'application en ligne.
- Prend en compte le point de vue des personnes accompagnées : des espaces réservés à l'expression des personnes en situation de vulnérabilité et des questionnaires de satisfaction adaptés.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Nathalie Martinez, conseillère technique, référente qualité Occitanie, membre du Groupe Technique National à l'ANCREAI pour l'amélioration de l'outil
Valérie Desmartin-Belarbi, conseillère technique
Céline Marival, conseillère technique
Thomas Baron, chargé d'études

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS EN 2021

- AFDAIM-ADAPEI 11 : pôle enfance, pôle travail, pôle hébergement, siège
- ARTES Les Olivettes : FH Les Olivettes (juin-septembre 2021) ; démarrage ESAT Les Olivettes (décembre 2021)
- ARTES Les Olivettes : 2 établissements du Pôle services externalisés (MAS externalisée et SAVS)
- Association Joseph Sauvy : pôle adultes
- CPEAGL (48) : 1 service d'AEMO
- CSAPA du CASA 65

Suivi du Plan d'Amélioration de la Qualité (suite ARSENE) aux Compagnons de Maguelone : mise en place, accompagnement et animation du COPIIL Qualité

PARTENAIRE FINANCEUR

Association Les Compagnons de Maguelone : ESAT, foyers d'hébergement et Foyer Logement Eclaté (FLE)

OBJECTIFS

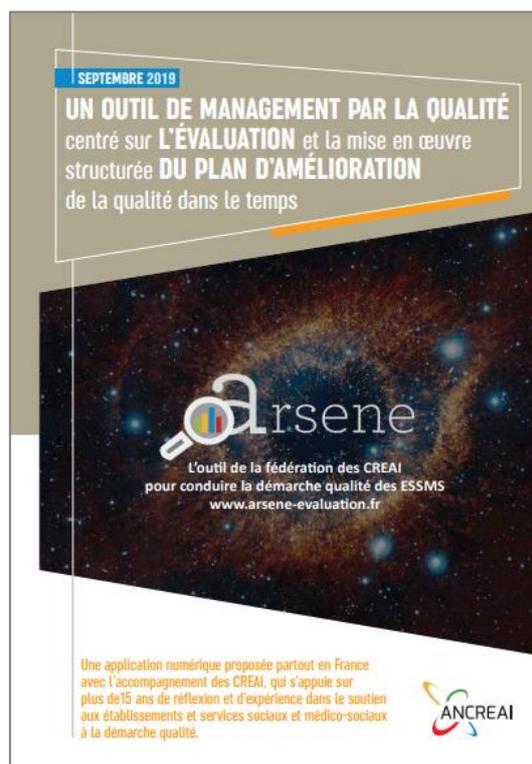
- Constituer un Comité de pilotage Qualité et nommer un(e) référent(e) qualité en intra.
- À partir des PAQ des ESAT et Foyers, reprendre l'ensemble des objectifs opérationnels issus de la démarche qualité menée avec ARSENE (réalisée entre 2019 et 2020) afin de les hiérarchiser et les prioriser.
- Animer des temps de travail mensuels dédiés à la qualité.
- Formaliser et coconstruire des supports et des outils, qui à l'issue de chaque séance de travail, seront ajoutés dans l'application ARSENE dans le portefeuille de preuves.
- Être dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

10 séances de travail d'une demi-journée au cours desquelles les objectifs opérationnels ont été travaillés puis rajoutés dans ARSENE.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Nathalie Martinez, conseillère technique



Soutenir et accompagner

L'Association Joseph Sauvy dans sa démarche de

projet associatif (2022-2026) dans la perspective de transformation de l'offre médicosociale

PARTENAIRE FINANCEUR

L'Association Joseph Sauvy sise à Perpignan.

OBJECTIFS

L'Association Joseph Sauvy doit réécrire son Projet Associatif qui a pris fin et a souhaité être accompagnée par le CREAI-ORS Occitanie sur l'aspect diagnostic et la formalisation de pistes d'évolution. Une approche du type « audit » des réponses proposées et de l'offre de service installées dans les services et établissements croisé avec les orientations de la « transformation de l'offre » a été la base aux préconisations d'évolution. L'enjeu est d'amorcer la transformation de l'offre en vue de participer à la transition inclusive et de pouvoir répondre aux situations complexes. Ce changement exige la prise en compte de nouvelles formes de soutien, d'accompagnements visant l'autodétermination, la qualité de vie et des structures adaptées à chaque personne accompagnée.

L'accompagnement repose sur les objectifs suivants :

- S'appuyer et commenter les documents déjà produits dans l'évaluation diagnostic en cours du projet associatif.
- Prendre appui sur la littérature existante du CREAI-ORS Occitanie.
- Conduire une démarche concertée avec les principaux acteurs engagés pour aller vers une démarche de transformation de l'offre et de transition inclusive.

- Mesurer les écarts et évaluer le chemin à parcourir vers le processus de transformation au regard de références réglementaires, de recommandations de bonnes pratiques de la HAS, de rapports, de guides, d'articles, etc.
- Identifier les éventuels obstacles à la mise en œuvre du processus de transformation de l'offre.

MÉTHODE

Un accompagnement au projet associatif qui a débuté en juin 2021 et s'est poursuivi jusqu'en décembre 2021.

Des séances de travail en présence du Président de l'Association Joseph Sauvy, du Directeur Général, des 4 directeurs de pôles (Handicap et parcours ; travail adapté ; Personnes âgées ; Insertion), du Directeur des ressources matérielles les trois directeurs fonctions support, auxquels se sont ajoutés des élus du Conseil d'Administration, des membres de la commission Projet associatif, des directeurs et cadres désignés selon les thématiques abordées aux différentes étapes et de la chargée de mission.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Nathalie Martinez, conseillère technique

Accompagnement à l'écriture du projet d'établissement

APF (66) : MAS Fil Harmonie

PARTENAIRE FINANCEUR

L'Association des Paralysés de France (APF) 66

OBJECTIFS

La finalité de l'intervention est de réécrire/d'actualiser le projet d'établissement.

Cette démarche sous-tend plusieurs objectifs opérationnels :

- Définir les orientations générales de l'établissement La Providence en développant des outils communs à partir d'un diagnostic partagé de la situation de l'établissement
- Coconstruire le projet d'établissement afin qu'il soit un outil de travail en interne et qu'il devienne un outil de communication externe
- Accroître les compétences des professionnels et les former :
 - Favoriser les échanges et les analyses partagées entre les différents professionnels.
 - Valoriser les savoir-faire, favoriser la mutualisation et les échanges réflexifs.
 - Développer la capacité des professionnels à comprendre les enjeux de la démarche et à mieux maîtriser le cadre réglementaire et notamment les différents changements induits par la loi N°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant et ses décrets d'application.

- Confronter les pratiques professionnelles au regard de la démarche qualité entreprise avec l'évaluation externe (été 2015), puis interne et la sensibilisation aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ex-ANESM, devenue HAS, publiées depuis 2014 et en particulier le référentiel national d'évaluation de la situation de danger ou risque de danger (HAS-RBPP 01-2021).

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Le lancement de la démarche d'accompagnement a eu lieu en septembre 2021.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Nathalie MARTINEZ : conseillère technique



Accompagnement dans la révision des quatre projets d'établissements et services, et des procédures de projets personnalisés

PARTENAIRE FINANCEUR

Association sésame autisme

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Céline Marival, conseillère technique

OBJECTIF

Accompagnement à la mise à jour des quatre projets d'établissements et services, avec un accent mis sur l'évolution du processus d'élaboration et de suivi des projets personnalisés.

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS EN 2021

FAM, ESAT, FH et SAVS de la Pradelle (Saumane, 30).

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

- Travail de pré-cadrage avec l'équipe de direction.
- Définition de l'utilité sociale et de la population accueillie : groupes de travail selon la population accueillie (et synthèse).
- Élaboration d'un référentiel de prestations « SERAFIN-compatible » : Groupe de travail selon les ESMS (et synthèse).
- Travail sur les outils et procédures Loi 2002-2, dont travail approfondi sur les Projets personnalisés : Groupe de travail transversal aux 4 ESMS (et synthèse)
- Appui auprès de l'équipe de direction sur la rédaction finale des quatre projets et relectures.
- Remise du projet à la direction en juin 2021.



Accompagnement à l'élaboration du projet des établissements du Pôles Foyers d'ARTES les Olivettes

PARTENAIRE FINANCEUR

Association ARTES Les Olivettes

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Céline Marival, conseillère technique

OBJECTIFS

Accompagnement à l'élaboration d'un document commun aux 3 foyers qui composent le Pôle.

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS EN 2021

Foyers d'hébergement et foyer de vie les Olivettes (Alès, 30)

Foyer d'accueil et de promotion de promotion (foyer de vie) de Boisset-et-Gaujac (30)

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

- Travail de pré-cadrage avec l'équipe de direction.
- Définition de l'utilité sociale et de la population accueillie : groupes de travail transversal aux trois foyers.
- Élaboration d'un référentiel de prestations « SERAFIN-compatible » : Groupe de travail selon les ESMS d'une journée par domaine de la nomenclature SERAFIN PH (santé, autonomie, participation sociale).
- Le travail sur les outils et procédures Loi 2002-2, l'organisation et les RH et les perspectives à 5 ans s'est poursuivi en 2022 dans le cadre de groupes communs aux trois foyers.
- Le projet a été remis à la direction au mois d'avril 2022 et la restitution finale aura lieu le 31 mai.



Accompagnement à la réécriture du projet d'établissement

La Providence (48) : Mecs, Pouponnière, Centre maternel et Espace rencontre médiatisée

PARTENAIRE FINANCEUR

Institut Notre Dame de la Providence

OBJECTIFS

La finalité de l'intervention est de réécrire/d'actualiser le projet d'établissement.

Cette démarche sous-tend plusieurs objectifs opérationnels :

- Définir les orientations générales de l'établissement La Providence en développant des outils communs à partir d'un diagnostic partagé de la situation de l'établissement.
- Coconstruire le projet d'établissement afin qu'il soit un outil de travail en interne et qu'il devienne un outil de communication externe.
- Accroître les compétences des professionnels et les former :
 - Favoriser les échanges et les analyses partagées entre les différents professionnels.
 - Valoriser les savoir-faire, favoriser la mutualisation et les échanges réflexifs
 - Développer la capacité des professionnels à comprendre les enjeux de la démarche et à mieux maîtriser le cadre réglementaire et notamment les différents changements induits par la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant et ses décrets d'application.
- Confronter les pratiques professionnelles au regard de la démarche qualité entreprise avec l'évaluation externe (été 2015), puis interne et la sensibilisation aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ex-ANESM, devenue HAS, publiées depuis 2014 et en particulier le référentiel national d'évaluation de la situation de danger ou risque de danger (HAS-RBPP 01-2021).
- Inscrire cette réflexion autour du projet dans le cadre de l'environnement institutionnel et partenarial, en lien avec le schéma départemental enfance famille,

les autres dispositifs de protection de l'enfance, et la politique publique de protection de l'enfance (dont la stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance et les évolutions réglementaires qu'elle va amener).

- Préserver la continuité de l'accompagnement auprès des enfants, adolescents et jeunes mères accueillis en adaptant les temps de travail nécessaires à la mission.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Le lancement de cet accompagnement a eu lieu en mai 2021 avec les professionnels représentant l'ensemble des services et des unités de vie.

Le calendrier d'intervention s'est adapté aux aléas de la période de pandémie, en privilégiant la sécurité des enfants et des mères accueillis et celle des professionnels qui les accompagnent.

Cet accompagnement se poursuit donc en 2022 pour une conclusion des travaux en juillet 2022.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Valérie Desmartin-Belarbi, conseillère technique



Appui technique au processus d'élaboration du projet d'établissement départemental de la Maison des adolescents de l'Hérault (MDA34)

PARTENAIRE FINANCEUR

Maison des adolescents de l'Hérault (MDA 34).

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Dans le cadre de son CPOM 2019-2022 signé avec l'ARS, la MDA 34 s'est engagée dans la construction d'un projet d'établissement départemental unique s'appuyant sur l'ensemble de ses ressources et en lien avec les attendus du cahier des charges régional des MDA et les recommandations de l'audit menée par l'Agence régionale de santé (cf. action n° 1-1 CPOM ARS MDA 34 2019-2022).

La crise sanitaire a décalé le calendrier prévisionnel initial mais l'analyse des données de cette période instruit aussi sur des éléments de diagnostic : l'augmentation du travail en lien avec les familles, la nécessité du travail en réseau autour de collectifs professionnels, l'importance de séquences de formation, d'analyse des pratiques professionnelles et de stages croisés avec les partenaires, le développement des actions de prévention en lien avec les établissements scolaires ; la crise Covid révèle aussi le phénomène des urgences adolescentes (augmentation des informations préoccupantes, des tentatives de suicide) qui appelle une réponse dans le cadre des perspectives du projet de la MDA 34 durant les années à venir.

Dans ce contexte, la direction de la MDA de l'Hérault a sollicité un appui technique du CREAI-ORS Occitanie afin de l'accompagner dans le processus d'élaboration et la formalisation de son projet d'établissement.

Un état des lieux a été réalisé courant du dernier trimestre 2021, afin d'identifier des écarts entre le projet existant et les critères « qualité » qui empruntent à la démarche d'évaluation interne du projet d'établissement. Cet état des lieux s'appuie sur l'outil ARSENE des CREAI qui permet de conduire la démarche qualité, ainsi que sur les exigences règlementaires en cours et sur les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

Cet état des lieux 2021 se développe sur trois temps :

- Une lecture préalable des différents écrits qui constituent la trame du projet (documents fournis par la MDA 34) ;
- Un point de vue technique sur les éléments « qualité » du projet d'établissement en cours et les axes d'amélioration ;
- Un temps d'échange avec la MDA 34 sur les recommandations CREAI-ORS et leurs conséquences sur le déroulé de la méthode de formalisation.

De janvier à avril 2022, l'appui se poursuivra afin d'accompagner la MDA 34 à l'élaboration participative du projet d'établissement départemental à partir de l'état des lieux partagé.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Valérie Desmartin-Belarbi, conseillère technique



Appui méthodologique à la réalisation de l'évaluation interne

Centre provisoire d'hébergement (CPH)

PARTENAIRE FINANCEUR

CPH Carcassonne (FAOL)

OBJECTIFS

- Adapter à partir des référentiels existants pour les CADA et les CHRS (FNARS-FAS, ARSENE), un référentiel d'évaluation de la qualité CPH en lien avec la réglementation, les recommandations de bonnes pratiques pour l'accueil des bénéficiaires de la protection internationale ;
- Se former aux attendus réglementaires d'une démarche d'évaluation interne de la qualité du service rendu aux hébergés ;

- Animer la réalisation de manière participative au sein de l'équipe du CPH l'évaluation interne de l'établissement ;
- Développer à l'issue de cette démarche un plan d'actions pour l'amélioration continue de la qualité.

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Cette mission commencée en 2020 aurait dû s'achever au premier trimestre de l'année 2021. L'épidémie de Covid-19 a retardé le déroulement du fait des confinements, des cas contacts ; elle a pris fin en mai 2021.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Valérie Desmartin-Belarbi, conseillère technique



DOCUMENTATION

Activité documentaire en 2021

ACCÈS AUX RESSOURCES ET AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES EN LIGNE

Les questions du volume de l'information, de l'immédiateté dans l'accès, de la généralisation du télétravail et de la nécessité de l'harmonisation des pratiques documentaires sur les sites de Montpellier et Toulouse, ont modifié la manière de répondre à la demande des utilisateurs et a entraîné de nouvelles organisations au sein de notre structure. Le **site de Toulouse a donc rejoint en 2021, la base collaborative BIB-BOP** (Base bibliographique et base d'outils pédagogiques), alimentée depuis 2014 par le site de Montpellier.

Cette base est partagée par **38 centres documentaires** situés en Occitanie mais également en PACA, en Nouvelle-Aquitaine, en Normandie en Bourgogne-France-Comté. Ce dispositif de mutualisation **permet un partage du travail de veille, de collecte, de traitement de l'information mais également de valorisation de celle-ci**. Cet outil de gestion commun **facilite aussi les productions** et les **collaborations régionales** notamment dans le cadre du portail Occitanie puisque l'IREPS Occitanie, un de nos parte-

naires privilégiés, participe également à l'alimentation de cette base.

Le travail de notre service documentaire est de **faciliter l'accès aux ressources à nos utilisateurs**, aussi bien en interne qu'en externe, en leur apportant les réponses les plus pertinentes à leurs besoins. Le travail sur BIB-BOP, mais également celui sur **Occitanie**, sur la **partie documentation du site internet de la structure** et la réalisation des **différentes productions documentaires**¹ participent à l'élaboration de réponses documentaires de qualité en favorisant l'accès direct aux documents primaires et en veillant également à ce que l'utilisateur soit le plus autonome possible pour adapter ses recherches à l'évolution de son besoin d'information.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Émilie Bec, documentaliste
Nathalie Bel, documentaliste
Cathy Casu, documentaliste

CONSULTATION EN LIGNE ET EN TEMPS RÉEL DES DOCUMENTS DISPONIBLES SUR SITES

En 2021, Bib-bop comptabilise une augmentation des consultations de 37 %. Elle compte **65 136 internautes**, **88 803 visites** et **330 783 pages vues**.

La base propose **25 041 notices dans BIB** et **5 484 notices dans BOP**. **10 910 documents de littérature scientifique et technique** et **493 outils** sont disponibles sur le **site montpelliérain**. **5 651 documents sont accessibles en ligne ou de manière dématérialisée**. En 2021, le site montpelliérain a intégré **1 387 nouveaux documents scientifiques et techniques** d'actualité dans cette base.

À Toulouse, la formation BIB-BOP a permis à la documentaliste d'intégrer le réseau dès la fin du mois de juin 2021. Statistiques BIB-BOP juin-décembre 2021 :

- 92 notices créées dans BIB (rapports, articles de revues, articles de sites internet, ouvrages) ;
- 133 notices rattachées à la base locale.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Émilie Bec, documentaliste
Nathalie Bel, documentaliste
Cathy Casu, documentaliste

Pour accéder à la base et consulter le fonds du CREAI-ORS Occitanie, cliquez sur le logo :



¹ Lettres d'info, bibliographies, revues de la littérature...

DES PRODUCTIONS VARIÉES RÉPONDANT À DES BESOINS PRÉCIS

UN APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES : PRODUCTION DE DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE POUR LA DIRECTION DE L'OFFRE DE SOIN ET DE L'AUTONOMIE (DOS) DE L'ARS

La Direction de l'offre de soin et de l'autonomie (DOS) de l'ARS a commandité au service documentaire du CREAI-ORS Occitanie, la réalisation de 4 documents de référence sur des dispositifs médico-sociaux afin de repérer les initiatives inspirantes mises en œuvre sur le territoire national.



► BEC Émilie, **Centres de ressources pour les aidants. États des lieux**, CREAI-ORS Occitanie, ARS Occitanie, 2020-12, 26 p.

En France, 8 à 11 millions de personnes soutiennent un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Malgré la diversité des situations et des profils, des enjeux de santé publique et de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle se dessinent dans le processus de reconnaissance de ce phénomène et de ceux qui s'impliquent auprès de leur proche. Les aidants contribuent à l'accompagnement pour l'autonomie et sont des acteurs indispensables du maintien au domicile. La présente note documentaire rappelle le contexte réglementaire et les différentes mesures mises en place pour soutenir les aidants des personnes en situation de handicap, avant de fournir des exemples inspirants de leurs mises en pratique sur le territoire.

À la suite de cet état des lieux, dans le cadre des stratégies nationales « Agir pour les aidants 2020-2022 » et de celle pour « l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement 2018-2022 », une concertation auprès des aidants et des familles a été organisée afin de mieux connaître les besoins d'aidants des personnes en situation de handicap, enfants ou adultes. Cette concertation a pris la forme d'un questionnaire en ligne. Les résultats, disponibles en janvier 2022, visent à structurer l'offre et les services mis à leur disposition dans la région.

📄 [Télécharger la revue de littérature](#)



► BEC Émilie, **Maison d'accueil spécialisée (MAS), Foyer d'accueil médicalisé (FAM), Établissement d'accueil médicalisé (EAM). États des lieux**, CREAI-ORS Occitanie, ARS Occitanie, 2021-07, 50 p.

Cet état des lieux sur les MAS-FAM-EAM, commanditée par l'ARS Occitanie, reçu la validation de l'agence pour être diffusée lors des journées nationales MAS-FAM "Viens chez moi, j'habite en établissement", qui se sont tenues à Toulouse du 8 au 10 novembre 2021. Ce document rappelle le contexte réglementaire de ces dispositifs et présente les politiques publiques mises en place ainsi que les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP). Il valorise aussi quelques initiatives exemplaires dans lesquelles ces ESMS expérimentent de nouvelles modalités d'organisation et d'accompagnement pour fluidifier les parcours et favoriser l'autodétermination des personnes qui y sont accueillies.

📄 [Télécharger la revue de littérature](#)



► BEC Émilie, **Accueil temporaire des enfants et des adultes en situation de handicap. États des lieux**, CREA I-ORS Occitanie, ARS Occitanie, 2021-02, 29 p.

L'accueil temporaire est un instrument déterminant de la politique de maintien à domicile des personnes en situation de handicap qui le souhaitent et de soutien à leur famille. Il constitue un élément de souplesse et de réactivité dans la palette des différentes modalités d'accompagnement. Il répond à plusieurs types de situations et motifs de recours : temps de répit, de réflexion ou mise en place d'articulations entre différents dispositifs d'accompagnement, il contribue à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées. Cette note rappelle le contexte réglementaire de ce dispositif, ainsi que les différents plans nationaux et stratégies mis en œuvre, avant de présenter des exemples de leur implantation sur le territoire et leur principe de fonctionnement.

✚ Cette note n'est pas diffusée



► BEC Émilie, **Service d'éducation spéciale et de soins à domicile. États des lieux**, CREA I-ORS Occitanie, 2021-03, 35 p.

Le modèle de fonctionnement et l'offre de service, proposés par les SESSAD, s'appuient sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans une société inclusive. Les SESSAD disposent d'une bonne connaissance de l'ensemble du parcours de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, travaillent en lien avec les acteurs du milieu ordinaire et occupent une place privilégiée pour l'observation et le repérage des besoins sur leur territoire. S'inscrivant dans l'histoire du secteur médico-social, dans un contexte de mise en œuvre des nouvelles orientations sociétales et politiques, les SESSAD doivent articuler leurs missions avec les nouvelles organisations. Cette note documentaire rappelle le contexte réglementaire de ce dispositif, ainsi que les différentes stratégies et plans nationaux mises en œuvre, avant de fournir des exemples d'accompagnement innovants dans lesquels les SESSAD expérimentent des modalités d'actions à toutes les étapes du parcours des jeunes.

✚ Cette note n'est pas diffusée

UNE EXPERTISE AU SERVICE DU DISPOSITIF RÉGIONAL D'APPUI EN PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ (DRAPPS)

Le DRAPPS rassemble un réseau d'acteurs de la prévention et de la promotion de la santé présent sur le territoire Occitanie. Financé et piloté par l'ARS et porté par l'Ireps Occitanie, **il se situe au croisement de la recherche, la formation et l'action**. Ce dispositif s'appuie sur les expertises des territoires afin de répondre au mieux et au plus près des besoins des populations en matière de promotion de la santé. C'est dans ce cadre, que le service documentaire du CREA I-ORS Occitanie produit chaque année **un dossier de connaissances** pour les journées régionales d'échanges et **5 bibliographies sélectives**.

UN DOSSIER DE CONNAISSANCES



► BEC Émilie, **Puberté(s) précoce(s) et perturbateurs endocriniens. Dossier de connaissances**, CREA I-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie, 2021-11, 108 p.

Réalisé à l'occasion [des journées régionales d'échange du DRAPPS](#), ce dossier de connaissances propose des informations récentes sur la puberté précoce et les perturbateurs endocriniens. Il s'articule en trois parties : « Comprendre », « Repérer » et « Prévenir ». La première partie fournit les définitions et **les éléments de cadrage nécessaires pour comprendre la problématique de la puberté précoce** liée aux perturbateurs endocriniens. La partie « Repérer » présente les **examens de dépistage permettant d'établir un diagnostic** et explique les **prises en charge disponibles**. La troisième partie termine en fournissant les **leviers et les initiatives inspirantes** qui permettent d'agir en limitant l'impact des expositions aux perturbateurs endocriniens et de prévenir l'apparition de puberté précoce au niveau des élus et des collectivités locales, des professionnels concernés et des familles. Cette revue de la littérature a été mise en ligne sur le site du DRAPPS, sur le site du CREA I-ORS

Occitanie, sur Doccitanie et sur Bib-BOP. Elle a également été **relayée spontanément par de nombreux sites internet et de nombreux acteurs en santé** tels que le [Collège de liaison des internes de santé publique \(CLIPS\)](#), [Agir-ESE](#), [le réseau santé](#)

[environnement de Nouvelle-Aquitaine](#), [Promo santé Ile de France](#), [Portail documentaire de l'EHESP](#), la [Fédération nationale d'Éducation et de promotion pour la santé \(FNES\)](#), [Pratiques en Santé](#), [Sciences et techniques médico-sociales \(STMS\) de l'Académie de Versailles](#), [le Filin : fil d'information en santé environnementale](#)

 [Télécharger la revue de littérature](#)

DES BIBLIOGRAPHIES SÉLECTIVES



► BEC Émilie, **Prévention des violences chez les jeunes**, CREA-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie, 2021-01, 26 p.

Chez les jeunes, la violence est considérée comme un problème de santé publique mondial. Elle recouvre toute une série d'actes qui vont du harcèlement aux violences physiques, en passant par des violences sexuelles et physiques plus graves pouvant aller jusqu'à l'homicide. L'OMS estime que dans le monde il y a 200 000 homicides par an chez les jeunes de 10 à 29 ans, ce qui en fait la quatrième cause de mortalité dans cette tranche d'âge. Pour chaque jeune tué, beaucoup d'autres subissent des blessures nécessitant une hospitalisation. La violence sexuelle touche également un nombre important de jeunes. Les homicides et actes de violence non mortels concernant des jeunes contribuent non seulement considérablement à la charge mondiale de mortalité prématurée, de traumatismes et d'incapacités, mais entraînent également des répercussions graves, souvent à vie, sur le fonctionnement psychologique et social de l'individu. La violence chez les jeunes accroît les coûts des services de santé, de protection sociale et judiciaires, réduit la productivité, diminue la valeur des biens et, d'une manière générale, fragilise le tissu social. Cette bibliographie présente des données de cadrage sur la violence chez les jeunes puis s'intéresse aux violences sexistes et sexuelles. Elle valorise aussi les programmes et actions mis en place sur le terrain afin de prévenir ce phénomène.

 [Télécharger la bibliographie](#)



► BEC Émilie, **Alimentation et activité physique chez les enfants. Prévenir l'obésité**, CREA-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie, 2021-02, 28 p.

L'obésité a atteint des niveaux épidémiques. Les taux de prévalence les plus élevés de l'obésité infantile ont été observés dans les pays développés. Cependant, sa prévalence augmente également dans les pays en développement. La prévalence de l'obésité a presque triplé entre 1975 et 2016. En 2016, plus de 41 millions d'enfants dans le monde étaient en surpoids. Ces enfants en surpoids et obèses risquent de rester obèses une fois adultes et sont plus susceptibles de contracter des maladies non transmissibles telles que le diabète et les maladies cardiovasculaires à un âge plus précoce. Le surpoids et l'obésité, ainsi que les maladies qui leur sont liées, sont en grande partie évitables. La prévention de l'obésité de l'enfant doit donc se voir accorder un haut degré de priorité. Cette bibliographie propose des ressources sur la corpulence, le surpoids et l'obésité des enfants. Elle présente ensuite des documents spécifiques à l'alimentation et à l'activité physique des enfants et met en avant les politiques publiques de prévention et les recommandations en vigueur. Pour finir, elle valorise les actions de prévention mises en œuvre sur le territoire pour prévenir l'obésité.

 [Télécharger la bibliographie.](#)



► **Vie affective et sexuelle des jeunes**

Depuis trente ans, la sexualité et ses enjeux ont beaucoup évolué. La prévention des maladies sexuellement transmissibles a fait place à une approche plus globale de la santé sexuelle. L'OMS définit la santé sexuelle comme est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité et non pas simplement l'absence de maladies, de dysfonctionnements ou d'infirmités. La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sûres, sans contrainte, discrimination et violence. Pour atteindre et maintenir un bon état de santé sexuelle, les droits sexuels de tous les individus doivent être respectés, protégés et réalisés. Cela passe donc par l'éducation des plus jeunes à la sexualité et aux relations entre les personnes. Il est important de les accompagner à la fois dans la construction d'un ensemble de connaissances, dans leur réflexion sur le respect

mutuel, l'égalité filles-garçons, la réciprocité et le consentement des relations à l'autre. Cette bibliographie présente les données générales sur la santé sexuelle. Elle propose ensuite un focus sur le développement psychosexuel des enfants. Elle aborde également la vie affective et sexuelle des jeunes, leurs comportements et leurs pratiques. Pour finir, elle présente des références de programmes d'éducation à la sexualité, des actions mis en place sur le terrain et des outils visant à favoriser une bonne santé sexuelle des jeunes.

📄 [Télécharger la bibliographie.](#)



► BEC Émilie, **L'apport de la pleine conscience en promotion de la santé**, CREA-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie, 2021-04, 22 p.

L'expérimentation de la **pleine conscience** se réfère à la **capacité de porter attention à ses pensées, émotions, sensations corporelles ou à son environnement**, sans jugement, à chaque instant. Elle est le fruit d'un **entraînement encadré**, permettant de cultiver une **qualité de relation à soi et aux autres**, de façon bienveillante, afin de répondre de la façon la plus appropriée possible, plutôt qu'à réagir d'une façon automatique aux événements de la vie. De nombreuses études scientifiques ont démontré **l'efficacité des interventions basées sur la pleine conscience**, tant sur la **santé mentale que physique**, ou encore sur la **santé sociale, les comportements prosociaux et le fonctionnement cognitif, les comportements au travail**, et ce à tous les âges de la vie, de la préparation à la naissance au bien vieillir. Les interventions basées sur la pleine conscience sont indiquées dans des **situations de stress, de détresse psychologique, et d'autres troubles psychiques, ainsi que dans le cadre de problématiques de santé physique comme la douleur chronique ou la prise en charge du cancer**. Elles ont également leur place pour promouvoir un état de **bien-être, développer l'intelligence émotionnelle ou en prévention des troubles psychiques**, chez les enfants, les jeunes adultes, les adultes et les personnes âgées. Cependant, bien qu'indiquées dans un large panel de situations, ces interventions sont encore **méconnues en France dans le domaine des politiques de santé publique**. Elles suscitent de nombreuses interrogations quant à leur validité scientifique ou font l'objet de fausses représentations. Cette bibliographie propose donc des données générales sur le sujet avant de fournir des ressources sur ses bénéfices sur la santé. Elle valorise aussi des actions mises en place sur le terrain.

📄 [Télécharger la bibliographie.](#)



► BEC Émilie, **Évaluer son projet en promotion de la santé**, CREA-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie, 2021-06, 22 p.

L'évaluation est définie comme une démarche, un processus, un moyen permettant de mesurer, de juger de connaître, d'améliorer et de décider de la valeur, de l'efficacité ou de la qualité d'une action. Elle est désormais devenue une pratique incontournable en éducation et promotion de la santé. Pourtant, elle peut susciter encore des réticences car elle peut apparaître comme complexe et questionne la qualité de l'intervention. Exercice continu qui se réfléchit en amont de l'intervention, externe ou interne, le travail évaluatif doit se soumettre à un questionnement préalable : évaluer, pourquoi ? quoi ? avec qui ? pour qui ? pour quoi faire ? comment ? L'explicitation des objectifs, la définition du champ de l'évaluation, la clarification du questionnement et la définition des modalités de travail sont des épreuves obligatoires. Il s'agit de rendre explicite ce qui ne l'est pas. Cette réflexion initiale doit permettre de s'entendre sur l'utilisation de cette évaluation, les questions à poser et les critères de jugement. En effet, ce choix n'est pas neutre et relève d'un acte collectif qui engage l'ensemble de la démarche. En plus de montrer l'efficacité des interventions, l'évaluation vise aussi à améliorer les pratiques, appuyer des revendications, faire reconnaître un secteur d'intervention, redonner du sens et une légitimité aux pratiques, assurer la continuité des programmes, favoriser une meilleure utilisation des fonds publics, améliorer le pilotage et la visibilité des politiques de promotion de la santé. Cette bibliographie propose une sélection de références sur la thématique de l'évaluation. Elle commence par présenter des références méthodologiques sur la construction de projet en promotion de la santé et plus précisément sur l'évaluation. Elle propose ensuite des données sur l'évaluation d'impact en santé (EIS) avant de valoriser des exemples concrets d'évaluation d'actions et de programmes mis en place sur le terrain.

📄 [Télécharger la bibliographie.](#)

TRANSFORMATION DE L'OFFRE MEDICO- SOCIALE : APPUI DOCUMENTAIRE POUR LE CREAI ÎLE DE FRANCE



► BEC Émilie, **Transformation de l'offre médico-sociale. État des lieux et mises en œuvre exemplaire**, CREAI-ORS Occitanie, CREAI Ile-de-France, 2021-05, 71 p.

La transformation de l'offre médico-sociale s'inscrit dans un contexte de changement de paradigme concernant la place des personnes en situation de handicap dans la société. Elle vise à une société inclusive dans laquelle tous les citoyens puissent bénéficier des mêmes droits et des mêmes ressources. Il ne s'agit plus pour les personnes en situation de handicap de trouver leur place dans une offre existante et contrainte, mais de pouvoir bénéficier d'accompagnements adaptés à leurs besoins tout au long de leur vie. Ces accompagnements, souples et évolutifs, construits au regard des attentes, doivent favoriser la pleine participation à la vie sociale et soutenir les personnes dans leur autodétermination. **En Île-de-France**, de nombreux établissements et services médico-sociaux (ESMS) ont amorcé cette transformation en vue de participer à la transition inclusive et répondre aux situations complexes. Néanmoins une forte hétérogénéité des situations demeure. Certains ESMS, volontaires pour participer au mouvement de transformation, doivent faire face à des difficultés structurelles et ont besoin d'appui pour pouvoir établir un plan d'action. D'autres ont engagé une démarche de réflexion, mais rencontrent des difficultés pour passer à l'action car des obstacles bloquent la mise en place opérationnelle. C'est pourquoi, l'ARS accompagnée du **CREAI IDF proposent de soutenir les acteurs franciliens dans cette démarche de transformation de l'offre, en facilitant le repérage et l'analyse des leviers activables et des points de vigilance, en tenant compte de leur contexte**. Le CREAI IDF a sollicité le CREAI-ORS Occitanie pour participer à l'étape préliminaire de ce projet et réaliser un état des lieux sur la transformation de l'offre et capitaliser les réflexions et les actions intéressantes mises en œuvre sur le terrain. Le document produit présente le contexte réglementaire dans lequel s'inscrit ce changement de paradigme, ainsi que les différentes stratégies et plans nationaux mises en œuvre dans les politiques publiques, avant de fournir des exemples d'accompagnement innovant dédié à la dynamique de transformation de l'offre dans ses différentes dimensions. Il aborde notamment la question du **pouvoir d'agir et de l'autodétermination des personnes** et s'intéresse aux nouveaux modèles d'organisation mis en place tels que les **dispositifs intégrés, les plateformes ou encore les communautés 360** permettant de fluidifier les parcours et d'éviter les ruptures.

✚ Cette note n'est pas encore diffusée

DES BIBLIOGRAPHIES D'ACTUALITÉ

Ces bibliographies, réalisées en septembre 2021, sont en adéquation avec l'actualité sanitaire et sociale. Elles sont composées de références bibliographiques diverses : articles de revues, articles de presse, ouvrages, rapports, communiqués officiels, textes réglementaires.

- Actualité des politiques de santé : Ségur de la santé. Une nouvelle manière de décider de la politique de santé (?) et ses suites. [Lire](#)
- Ce que le Covid nous apprend des inégalités sociales de santé. [Lire](#)
- Comparaison internationale des stratégies vaccinales. [Lire](#)
- Démographie des professionnels de santé libéraux et politique française du capacitaire hospitalier : comparaison internationale. [Lire](#)
- Évolution des politiques de coordination des parcours de soins. [Lire](#)
- Évolution des politiques de santé et de la réglementation autour de la veille sanitaire et de la gestion des risques. En particulier le rôle des scandales sanitaires. [Lire](#)
- Gestion politique du risque : la vaccination AstraZeneca (gestion politique : scientifique et médiatique). [Lire](#)
- L'organisation territoriale des soins. [Lire](#)
- La T2A et SERAFIN-PH. L'histoire de ces modes de financement, leur impact et analyses de la mise en œuvre. [Lire](#)
- Le virage ambulatoire. C'est quoi, pour quoi faire ? [Lire](#)
- Les enjeux de la dépendance. Depuis 19xx à 2021 : un regard historique. [Lire](#)
- Loi de financement de la sécurité sociale LFSS – analyse critique. Pourquoi une loi, sa mise en œuvre. [Lire](#)
- Où en est la démocratie sanitaire en 2021 ? [Lire](#)
- Place de la santé publique dans la gestion de la crise Covid en France. [Lire](#)

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Nathalie Bel, documentaliste

LES PRODUITS DE LA VEILLE

L'activité de veille est une mission importante au sein du service documentaire du CREA-ORS Occitanie. Elle se présente sous plusieurs formats afin de répondre au mieux aux besoins du public :

LA DIFFUSION SÉLECTIVE DE L'INFORMATION POUR DES BESOINS PRÉCIS



Une diffusion sélective de l'information (DSI) est mise en place par le service. Cette diffusion est le fruit de recherches personnalisées correspondant besoins exprimés par les usagers. Elle permet de communiquer les nouveautés sur un domaine précis en fonction des profils documentaires des destinataires à partir d'équation de recherche correspondant aux informations recherchées. **Réalisée sur demande**, elle est généralement ponctuelle. La pertinence des profils est étudiée tout au long du processus et les résultats sont évalués en fonction de leur adéquation avec les besoins. Le service ayant fait le choix de **personnaliser l'envoi, la périodicité** varie en fonction du besoin de l'utilisateur et du flux d'informations à traiter. Cette DSI alimente également des dossiers permanents consultables par l'ensemble de l'équipe sur le serveur.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Émilie Bec, documentaliste
Nathalie Bel, documentaliste
Cathy Casu, documentaliste

PÉLICAN



Le Pélican est une lettre d'infos qui valorise les activités et actualités du CREA-ORS Occitanie, des CREA et ORS des autres régions ainsi que de ses partenaires, mais également toutes autres associations, établissements, services en cohérence avec ses missions qui en font la demande. Il propose un agenda des événements en Occitanie mais également dans les autres régions et à l'étranger. Une veille documentaire et législative spécialisée renseigne sur l'actualité du secteur social et médico-social. Des offres et recherches d'emploi dans les établissements sociaux et médicosociaux sont également consultables par départements. Cette lettre mensuelle est

envoyée aux contributeurs volontaires ainsi qu'aux partenaires de la structure. **430 personnes en sont destinataires**. Il est également possible de la recevoir par abonnement.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Cathy Casu, documentaliste
Hafid Boulahtouf, technicien d'études

INFOS-DOC SANTÉ

Infos-Doc Santé est une lettre électronique réalisée à partir du suivi de lettres d'actualités et de sites dans le secteur de la santé et du médico-social. Cette publication hebdomadaire rassemble les résultats de la veille : articles de revues, articles de sites internet, colloques et séminaires, ouvrages, rapports, textes législatifs... ainsi que des appels à projets et des appels à contributions.

Les principales thématiques suivies sont : addiction ; cancer ; établissements sanitaires et sociaux ; état de santé ; handicap ; inégalités de santé ; médico-social ; nutrition ; promotion de la santé ; précarité ; santé au travail ; santé et environnement ; santé mentale ; sécurité sanitaire ; système de santé ; territoires ; vieillissement ; violence.

Cette lettre électronique, réalisée par la documentaliste du site de Toulouse, est adressée via Sendinblue et publiée sur quatre sites : CREA-ORS Occitanie, [DOCCitanie santé](#), [CERPOP UMR1295](#), [SCD-UPS](#).

Infos-Doc Santé est conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). L'[inscription](#) est libre.



Infos-Doc Santé 2021

- Veille nationale / Actualités nationales COVID-19 ;
- Veille régionale / Actualités régionales COVID-19 / Rendez-vous en Midi-Pyrénées ;
- 338 destinataires (88 nouveaux inscrits, pas de désinscriptions hormis une double inscription) ;
- 41 envois ;
- Statistiques moyennes de consultation : 38 % d'ouvertures (pic à 41,5 %).

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Nathalie Bel, documentaliste

L'ALIMENTATION CONTINUE DU PORTAIL COLLABORATIF DOCCITANIE

Le **portail DOccitanie** est un accès centralisé et organisé aux ressources documentaires régionales en santé publique pour les acteurs occitans. Il favorise le libre accès aux documents ; constitue une vitrine de l'activité documentaire en santé publique de la région Occitanie au niveau national ; et diffuse les productions individuelles et communes réalisées par les membres du réseau. Le service documentaire du CREAI-ORS Occitanie alimente régulièrement ce portail avec ses productions mais également avec le fruit des ressources identifiées par les différentes veilles.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Émilie Bec, documentaliste

Nathalie Bel, documentaliste

Cathy Casu, documentaliste

Thibaud Bouillie, développeur et technicien support

En partenariat avec l'IREPS Occitanie

Marjorie Cambon, documentaliste

Guillaume Reiss, Chargé de communication





CONTRIBUTEURS VOLONTAIRES

Le mode de calcul du montant de la contribution volontaire pour tous les CREAI régionaux est issu d'une circulaire interministérielle du 7 janvier 1980. Il est actuellement basé, pour le CREAI-ORS Occitanie, sur un tarif maintenu depuis 2002 au prorata du nombre de journées de présences des personnes accueillies pour les établissements (nombre de journées X 0,11 €) et pour les services au prorata du nombre d'actes (nombre d'actes X 0,06 €). Ce mode de calcul reste la modalité principale de l'appel à contribution 2020.

En 2019, une modalité complémentaire et attractive a été proposée aux établissements regroupés par « pôle » ou par « association » concernant le mode de calcul de la contribution volontaire. Pour tous les ESMS d'un même pôle ou d'une même association qui contribuent, la somme totale sera de 60 % du total cumulé des montants calculés pour chaque établissement ou service du pôle ou de l'association.

En contribuant au CREAI-ORS Occitanie, les établissements et services **bénéficient de prestations et des tarifs préférentiels.**

Pour plus de renseignements : [cliquer ici](#)

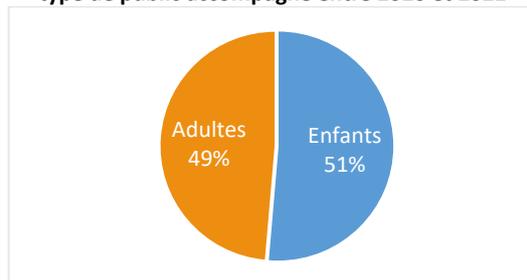
► **En 2021, 111 établissements ou services soutiennent financièrement le CREAI-ORS et participent ainsi à la réalisation des missions. Ce chiffre reste stable par rapport à l'année dernière.**

Cette année est favorablement caractérisée par l'arrivée de nouveaux contributeurs volontaires.

Les contributions volontaires permettent au CREAI-ORS de s'autosaisir de sujets, de constituer des groupes de réflexion, de construire des espaces de réflexion. Ainsi, nous avons pu réaliser la **Journée régionale d'étude et de formation : parentalité et santé mentale : aux croisements des accompagnements** qui s'est tenue à Montpellier le 18 juin 2021, en partenariat avec le **Groupe Santé Mentale et Parentalité en Occitanie (SMPO)**. Cette journée a suscité un vif intérêt et les professionnels concernés par la santé mentale et la parentalité ont émis le souhait de sa réédition à Toulouse.

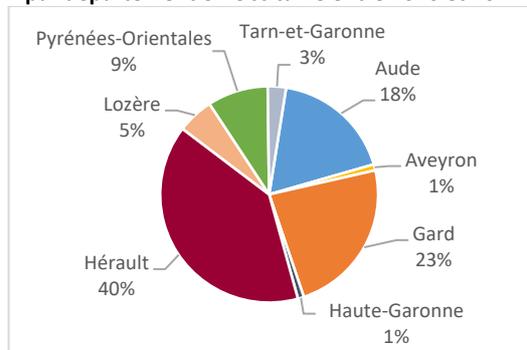
Pour consulter les actes retranscrits en vidéos et l'évaluation concernant cette journée : [cliquer ici](#)

Répartition des contributions volontaires selon le type de public accompagné entre 2020 et 2021



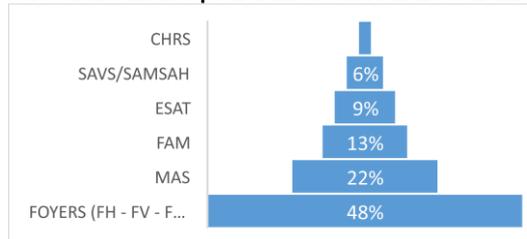
Par rapport à l'année précédente, en 2021, on note une nette augmentation dans la répartition des établissements et services du secteur adulte de 11 % et a contrario une diminution du secteur enfant.

Répartition des contributions volontaires par département en Occitanie entre 2020 et 2021



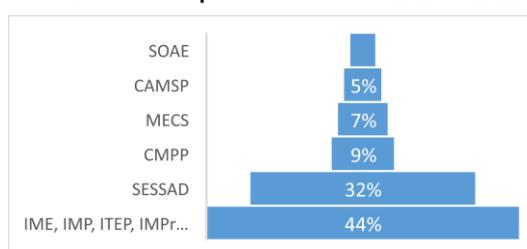
La répartition des contributeurs volontaires selon leur localisation départementale reste à peu près similaire à l'année précédente.

Répartition des contributions volontaires par type d'établissements pour adultes entre 2020 et 2021



L'évolution du secteur adulte s'explique, en grande partie, par l'augmentation significative des contributions volontaires provenant des Maisons d'accueil spécialisées (Mas) et des Foyers d'accueil médicalisés (Fam).

Répartition des contributions volontaires par type d'établissements pour enfants entre 2020 et 2021



La diminution du secteur enfant est due à la baisse des contributions volontaires en provenance des Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).

ANNUAIRE



Le CREAI-ORS Occitanie propose un annuaire des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour enfants et adultes en Occitanie.

Cet annuaire répertorie 2 384 établissements et services sociaux et médico-sociaux présentés par département, par

catégorie de population accueillie, par ordre alphabétique des sigles.

Pour faciliter sa consultation, le sommaire est interactif.

Il est mis à jour chaque année et est disponible au téléchargement sur le site du CREAI-ORS.

Pour le consulter : [cliquer ici](#)

LE SERVICE EMPLOI

Au cours de l'année 2021, 121 offres ont été publiées sur nos deux supports à la demande des établissements et services, soit une augmentation de 37,5 % par rapport à 2020 (les impacts de la crise de la Covid-19 génèrent de fortes tensions organisationnelles en ESMS).

Les postes d'encadrement avec responsabilités sont majoritaires (28 demandes, soit 23 % des offres) : 12 offres pour les postes de direction et 16 offres pour les postes de chef de service.

Viennent ensuite, 21 demandes de postes de médecins/psychiatres/pédopsychiatres, soit 17 % des offres.

En 3^e position, les orthophonistes avec 14 demandes (soit 12 % des offres), et en 4^e les éducateurs spécialisés avec 10 demandes (8 % des offres).

Plus globalement, la nature des postes à pourvoir et les types de contrats proposés affichaient :

- 71 (59 %) emplois à temps plein dont 61 postes en CDI
- 50 (41 %) emplois à temps partiel dont 31 postes en CDI
- 92 (76 %) de l'ensemble des emplois proposés sont des postes en CDI.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Cathy Casu, documentaliste

Hafid Boulahtouf, technicien d'études



AUTRES ACTIVITÉS

Journées nationales MAS-FAM-FV-FH (EAM et EANM) à Toulouse du 08 au 10 novembre 2021

OBJECTIFS

Les journées nationales des établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap, coorganisées avec l'ANCREAI, visent à développer l'idée qu'habiter « chez soi » est également possible en établissement.

Ces journées devaient notamment permettre de clarifier ce « qu'habiter » veut dire et devaient préciser les conditions de réussite. Elles avaient ainsi vocation à relier cet objectif du « habiter chez soi » avec d'autres notions et pratiques connexes comme le pouvoir d'agir des personnes, basé sur leurs capacités d'autodétermination plus que sur leurs incapacités.

Initialement prévues du 19 au 21 mai, les journées ont été reportées du **08 au 10 novembre 2021**.

[Lien vers le programme](#)

[Visionner les vidéos des intervenants](#)



Une note documentaire, commanditée par l'ARS Occitanie, a été diffusée lors de ces journées. Elle propose un **état des lieux sur les Maisons d'accueil spécialisé (MAS), les Foyers d'accueil médicalisé (FAM) et les Établissements d'accueil médicalisé (EAM)**. Elle rappelle le

contexte réglementaire de ces dispositifs et présente les politiques publiques mises en place ainsi que les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP). Elle propose aussi quelques initiatives exemplaires dans lesquelles ces ESMS expérimentent de nouvelles modalités d'organisation et d'accompagnement pour fluidifier les parcours et favoriser l'autodétermination des personnes qui y sont accueillies.

[Télécharger la revue de littérature](#)

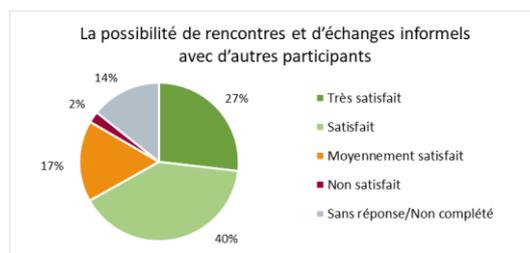
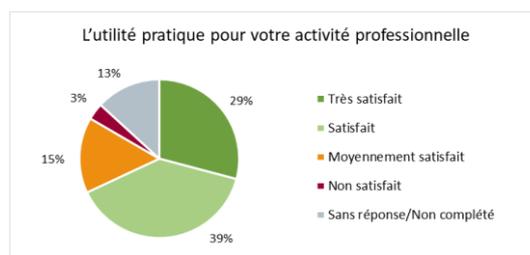
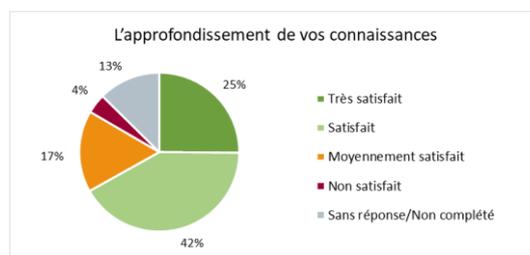
TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Les journées ont réuni environ 450 personnes. L'analyse du questionnaire de satisfaction a objectivé la réussite de ces journées.

« J'ai tout apprécié. L'ensemble du colloque. Cela m'a permis de m'interroger sur mes pratiques professionnelles et d'avoir des pistes pour que le résident se sente pleinement chez lui en établissement. Les petits + :

- les pauses café, l'apéro de bienvenue la gentillesse du personnel
- l'intervention d'un personnel de restauration en atelier 6.

Colloque très intéressant et très bien organisé. Merci. »



Journées d'études régionales

Nutrition et handicap : enjeux et débats pour une bonne santé des personnes accompagnées



Cette journée été organisée avec le soutien de l'ARS Occitanie.

Le CREAI ORS, entouré d'experts, de professionnels de terrain et de personnes accompagnées, a réalisé quatre webinaires d'une durée d'1 heure et 100% en ligne, suivis chacun d'un débat sous forme de questions-réponses en présence des intervenants.

Les vidéos diffusées en octobre 2021 sont en ligne : <https://creaiors-occitanie.fr/journee-detude-regionale-nutrition-et-handicap-enjeux-et-debats-pour-une-bonne-sante-des-personnes-accompagnees-mai-2021/>

Familles concernées par le polyhandicap



Le CREAI ORS Occitanie, avec le soutien de l'ARS Occitanie, a organisé une série d'actions et d'événements ayant pour objectif la valorisation des pratiques des familles accompagnant des proches en situation de polyhandicap.

Cette approche a croisé les pratiques et savoirs expérientiels des familles avec ceux des professionnels intervenant dans le champ du polyhandicap.

Durant cette période, il était impossible de mettre en place des temps d'échanges et de débats. C'est pourquoi durant l'hiver 2021, le CREAI ORS a réalisé quatre webinaires suivis chacun d'un débat sous forme de questions-réponses en présence des intervenants.

Les vidéos diffusés en septembre 2021 sont en ligne : <https://creaiors-occitanie.fr/journee-detude-regionale-en-direction-des-familles-concernees-par-le-polyhandicap-toulouse-04-02-2021/>

Parentalité et santé mentale : aux croisements des accompagnements



De nombreuses questions seront abordées telles que :

- Qui est la personne accompagnée selon le professionnel et ses missions ?
- Quelle est la compatibilité des projets ? Des interventions ?
- Quelle est la place des personnes accompagnées ?
- Comment travailler la parentalité avant même le projet d'enfant ?
- Quels sont les moyens pour accompagner la cellule familiale ?
- Comment mettre en place de la prévention ?
- Et la loi et son application dans tout ça ?

Les vidéos sont en ligne :

<https://creaiors-occitanie.fr/journee-regionale-sante-mentale-et-parentalite/>

Groupe Régional

Santé mentale et parentalité

Afin de se connaître, de réfléchir, de s'enrichir, de trouver des solutions, des professionnels concernés par la parentalité chez les personnes souffrant de troubles psychiques ont demandé au CREA I ORS Occitanie d'organiser des rencontres régionales.

Ce groupe entame sa 6^e année d'existence.

Des rencontres, des présentations de différents intervenants extérieurs, des échanges entre les participants ont permis à ce groupe d'instaurer une véritable dynamique de partages d'expériences et de complémentarité qui ont donné lieu à :

- **2021 | Création du site Santé Mentale et Parentalité en Occitanie (SMPO) :** <https://sante-mentale-et-parentalite-en-occitanie.fr/>

Ce site propose :

- Les coordonnées des participants du groupe. **60 contacts sont répertoriés.**
- Des renseignements sur les journées régionales (programme, résultats du sondage de satisfaction, diaporamas, vidéos des interventions...
- Veille documentaire
- Répertoire des acteurs et des actions en santé mentale et parentalité en Occitanie

- **2021 | Réalisation d'une Journée régionale d'étude et de formation : parentalité et santé mentale : aux croisements des accompagnements qui s'est tenue à Montpellier le 18 juin 2021 :** <https://sante-mentale-et-parentalite-en-occitanie.fr/groupe-regional-sante-mentale-parentalite-en-occitanie-sm-po/journees-regionales/>

- **2022 | Élaboration d'un répertoire en ligne des acteurs et actions en SMPO**

Ce répertoire a pour objectif principal d'informer les professionnels concernés des actions existantes en Occitanie en matière d'accompagnement à la parentalité de famille ayant des troubles psychiatriques et également les renseigner sur les différents acteurs œuvrant aux croisements de la santé mentale et de la parentalité sur leurs territoires.

À ce jour, il est toujours en cours de construction mais peut déjà être visité : <https://sante-mentale-et-parentalite-en-occitanie.fr/repertoire-des-acteurs-et-actions-sm-po-en-occitanie/>

477 structures, services, établissements ont reçu un mail de participation en début d'année 2022. En date du 19 avril, **24 acteurs et 20 actions** sont déjà signalés dans ce répertoire.

Pour en savoir plus :

Contactez-nous : <https://sante-mentale-et-parentalite-en-occitanie.fr/contactez-nous/>

MOYENS HUMAINS MOBILISES

Guillaume Suderie, directeur

Cathy Casu, documentaliste

Thibaud Bouillie, développeur et technicien support



Participation aux groupes techniques nationaux ANCREAI

Protection de l'enfance

OBJECTIFS

- Suivre l'actualité nationale en Protection de l'enfance et contribuer à l'élaboration d'outils (PPE, évaluation en cours de mesure, formation...)
- Être en capacité de proposer des interventions auprès des organismes gestionnaires et CD dans le prolongement des travaux de la HAS.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Valérie Desmartin-Belarbi, conseillère technique



Serafin-PH

OBJECTIFS

- Suivre l'actualité nationale du projet SERAFIN PH (kit CNSA, guide pour l'usage qualitatif des nomenclatures)
- Mutualisation de supports de formation / d'intervention, d'outils et de méthodes.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Céline Marival, conseillère technique

Nathalie Martinez, conseillère technique



Participation aux colloques, formations et journées d'information internes

- **Congrès de la SFSP**

- **« Agir en situation d'incertitude et de controverse : quels enseignements pour la santé publique ? »**

13-15 octobre 2021 – Poitiers (86)

Animation de Bernard Ledesert : « Mieux comprendre pour mieux agir : 3 expériences des ORS face à la COVID 19 »

Présentation de Jennifer Yeguicheyan et Meryl Srocynski : « Les Gitans de Perpignan face à la Covid 19. Analyse d'un cluster, hypothèses et conséquences.

- **Séminaire des directeurs et conseillers techniques des CREAI (ANCREAI)**

7 au 09/07/2021 – Saint-Malo (35)

Journées organisées par le CREAI Bretagne (35)

- **Journées nationales ONCODEFI**

21 et 22 octobre 2021 – Espace Pitot à Montpellier (34)

Conférence de Nathalie Martinez sur « Handicap et dépistages organisés des cancers du sein et du côlon »

- **Séminaire national FIRAH-ANCREAI**

Le 22 novembre – Poitiers (86)

Journées de restitution de l'étude intitulée « La prévention des cancers pour les personnes handicapées vieillissantes : promouvoir et accompagner le dépistage.

Présentation des résultats par Nathalie Martinez.

- **Séminaire de la FNORS**

- **« De l'individuel au collectif : développons ensemble notre réseau »**

29-30 novembre – Saint Malo (35)

Bernard Ledesert : ouverture du séminaire et présentation intitulée « Les ORS et la FNORS de l'histoire ancienne et contemporaine. »

Inca Ruiz : rapporteur de l'atelier SIG et cartographie

- **Journées nationales SESSAD**

- **« All inclusive avec les SESSAD »**

Du 1^{er} au 3 décembre 2021 – Bordeaux Lac (33)

Journées coorganisées par les CREAI Ile de France (75) et Nouvelle-Aquitaine (33) qui se sont tenues à Bordeaux (33).

Rapporteurs dans les ateliers 2 « Devenir adulte en SESSAD » et 10 « Soutien aux fratries et jeunes aidants : quel rôle pour les SESSAD ? » : Inca Ruiz et Nathalie Martinez.

Démarche Qualité

Démarche Qualité

Cette activité inscrite dans la **convention signée entre la Fnors et la DGS**, a été fortement déployée en 2020 par le CREA-ORS Occitanie. Elle a été poursuivie en 2021. Après avoir traité les axes « **management** », « **accompagnement** », « **ressources humaines** », « **documentation** », « **administration de la structure** », « **recueil, traitement et analyse des données** », « **préparation suivi et évaluation de projets** » et avoir développé un référentiel **supplémentaire « accompagnement »**, **spécifique à l'activité des conseillers techniques sur le volet CREA-ORS Occitanie, absent du référentiel FNORS**, il ne manquait que **l'axe communication à autoévaluer**.

Cette **autoévaluation de l'axe communication a été réalisée en septembre 2021** et a impulsée le développement de plusieurs protocoles visant l'amélioration de la communication dans cette structure bi-site.

7 fiches de suivi ont été développées :

- Fiche « Communication accompagnement »
- Fiche « Communication étude »
- Fiche « site CREA-ORS Occitanie » : Demandes de développement web et suivi de résolutions de problème
- Fiche « Doccitanie » : Demandes de développement web et suivi de résolutions de problème
- Fiche « site SMPO » : Demandes de développement web et suivi de résolutions de problème
- Suivi d'amélioration catalogue de formation

À la suite de nombreux changements organisationnels, **l'autoévaluation de l'axe « documentation » a également été mise à jour en septembre 2021** pour rendre compte de la réalité de l'activité et des progrès accomplis.

À partir de cet état des lieux complet du fonctionnement de la structure, identifiant ce qui marche et ce qui pose problèmes, **un plan d'action d'amélioration de la qualité a été défini en octobre 2021 pour prioriser les points à améliorer**.



MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Émilie Bec, documentaliste
Thomas Baron, chargé d'étude

Transformation de l'offre médico-sociale

PARTENAIRE FINANCEUR

CREAI Ile-de- France

OBJECTIF

En Île-de-France, de nombreux établissements et services médico-sociaux (ESMS) ont amorcé cette transformation de l'offre médico-sociale en vue de participer à la transition inclusive et répondre aux situations complexes. Néanmoins une forte hétérogénéité des situations demeure. Certains ESMS, volontaires pour participer au mouvement de transformation, doivent faire face à des difficultés structurelles et ont besoin d'appui pour pouvoir établir un plan d'action. D'autres ont engagé une démarche de réflexion, mais rencontrent des difficultés pour passer à l'action car des obstacles bloquent la mise en place opérationnelle. C'est pourquoi, l'ARS accompagnée du **CREAI IDF proposent de soutenir les acteurs franciliens dans cette démarche de transformation de l'offre, en facilitant le repérage et l'analyse des leviers activables et des points de vigilance, en tenant compte de leur contexte.** Le CREAI IDF a sollicité le CREAI-ORS Occitanie pour participer à l'étape préliminaire de ce projet et réaliser un état des lieux sur la transformation de l'offre et capitaliser les réflexions et les actions intéressantes mises en œuvre sur le terrain.

MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Émilie Bec, documentaliste

TRAVAIL RÉALISÉ EN 2021

Réalisation d'une recherche bibliographique et d'une revue de littérature présentant le contexte réglementaire dans lequel s'inscrit ce changement de paradigme, ainsi que les différentes stratégies et plans nationaux mises en œuvre dans les politiques publiques. La revue de littérature produite à également fournit des exemples d'accompagnement innovant dédié à la dynamique de transformation de l'offre dans ses différentes dimensions. Elle aborde notamment la question du **pouvoir d'agir et de l'autodétermination des personnes** et s'intéresse aux nouveaux modèles d'organisation mis en place tels que les **dispositifs intégrés, les plateformes ou encore les communautés 360** permettant de fluidifier les parcours et d'éviter les ruptures.



Vie Associative

1. COMPOSITION DU BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président : M. ALEZRAH Charles

Présidents d'honneur : M. AUSSILLOUX Charles et M. BARJAU Jean

Vice-Présidents : Mme GRANDJEAN Hélène et M. BOULENGER Jean-Philippe

Secrétaire : Mme CAYLA Françoise

Secrétaire-adjoint : M. AZEMA Bernard

Trésorier : M. PAILLARD Christophe

Trésorière-adjointe : Mme BATJAJ Monique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PERSONNES MORALES

ADAGES	M. Aubrun
ADPEP 66	Mme Payre
APAJH 11
APF France Handicap	Mme Marcelin
APSH 30	M. Paillard
APSH 34	Mme Romero
ARPEP Occitanie Pyrénées-Méditerranée	Mme Binot
ASEI	Mme Mane
Compagnons de Maguelone	M. Azéma
Enfance Catalane	M. Colomer
FAIRE-ESS	Mme Roussel
FAS Occitanie	Mme Hochedel
FNADEPA 30	Mme Hersog Ballaneda
GAMAS	Mme Fournes
IREPS Occitanie	Mme Grandjean
Le Clos du Nid	M. Julien
Ligue Sport Adapté Occitanie	M. Jammy
UNAPEI Occitanie	M. Aigueperse

PERSONNES PHYSIQUES

M. Alezrah
Mme Batlaj
M. Boulenger
Mme Cayla
M. Delpierre

2. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – CONSEIL D'ADMINISTRATION – BUREAU

Notre conseil d'administration s'est réuni les :

- 02 avril 2021
- 10 septembre 2021
- 17 décembre 2021

Le Bureau s'est réuni les :

- 02 avril 2021
- 11 juin 2021
- 10 septembre 2021
- 17 décembre 2021

Une Assemblée générale ordinaire s'est déroulée le 11 juin 2021.

3. L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DU CREA-ORS OCCITANIE EN 2021

Guillaume Sudérie, directeur

Site de Montpellier :

- Émilie Bec, documentaliste
- Jacqueline Belen, attachée de direction
- Marie Christine Bulfone, conseillère technique
- Hafid Boulahtouf, technicien d'études
- Catherine Casu, secrétaire direction/documentaliste
- Valérie Desmartin-Belarbi, conseillère technique
- Bernard Ledéserf, médecin de santé publique
- Céline Marival, conseillère technique
- Nathalie Martinez, conseillère technique
- Inca Ruiz, conseillère technique
- Jennifer Yeghicheyan, chargée d'études

Site de Toulouse :

- Christel Andrieu, attachée de direction
- Myriam Astorg, chargée d'études
- Thomas Baron, chargé d'études
- Adeline Beaumont, chargée d'études
- Nathalie Bel, documentaliste
- Thibaud Bouillie, développeur et technicien support
- Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste
- Étienne Gardiès, Responsable informatique et assistant d'études
- Audrey Roquefort, chargée d'études
- Audrey-Claire Ruiz, chargée d'études
- Meryl Srocynski, chargée d'études



Revue de presse

Précarité énergétique : la santé sacrifiée

Interview du Dr Bernard LEDESERT diffusée le mer. 10.11.21 à 13h39 dans LE MAG DE LA SANTÉ sur France 5



POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://creaiors-occitanie.fr/wp-content/uploads/2021/09/2013-Rapport-precarite-energetique-sante-conjoint.pdf>

<https://creaiors-occitanie.fr/evolution-de-la-consommation-de-soins-a-la-suite-de-travaux-de-rehabilitation-de-logements/>

Inégalités face à la COVID-19 – Profils de territoire

Bernard Ledésert, Céline Leclerc, Lise Trottet

Dans Santé Publique 2021/6 (Vol. 33), pages 847 à 852

<https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2021-6-page-847.htm>

Réponses des disciplines scientifiques face à la pandémie

Article court

Inégalités face à la COVID-19 – Profils de territoire

Inequalities in the face of COVID-19 – Geographical territory profiles

Bernard Ledésert^{1,2}, Céline Leclerc³, Lise Trottet¹

↳ Résumé

Introduction : En pleine crise sanitaire de la COVID-19, les Observatoires régionaux de santé (ORS) et la Fédération nationale des ORS ont choisi de mettre à disposition leur expertise dans le développement et la production d'indicateurs de santé ; et ce afin venir en appui aux politiques publiques locales et nationales, en prévision de la gestion du déconfinement de la population.

But de l'étude : L'objectif de ce travail était de caractériser, le plus finement possible, les territoires, y compris ultramarins, à partir d'indicateurs pouvant décrire à la fois la population susceptible de présenter des formes graves de la COVID-19 et les situations démographiques et sociales pouvant favoriser la circulation du Sars-Cov-2 à l'origine de cette maladie.

Résultats : 1 250 fiches profils, une pour chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dans les départements français (hors Mayotte) présentant 34 indicateurs ont été produites. Une synthèse nationale incluant une typologie de ces

↳ Abstract

Introduction: In the midst of the COVID-19 health crisis, the Regional Health Observatories (RHO) and the National Federation of RHOs have chosen to make available their expertise regarding development and production of health indicators to support local and national public policies available, in order to plan for the lifting of population lockdown measures.

Purpose of research: To characterize as finely as possible the geographical territories, including overseas territories, using indicators to describe both the population potentially at risk of presenting serious forms of COVID-19 and the demographic and social situations that could favor the circulation of the Sars-Cov-2 virus.

Results: 1,250 profile sheets, one for each public establishment of intermunicipal cooperation in the French departments (excluding Mayotte) presenting 34 indicators were produced. A national synthesis including a typology of these territories in seven classes was also produced.

Projet IODA. Inaptitudes en Occitanie : Diagnostics et analyses

Culture PREVENTION, n°10 novembre 2021

BREVES

[Inaptitudes : une étude inédite en Occitanie]

23 Services de santé au travail, dont l'AIPALS, ont participé à une vaste étude sur les inaptitudes au travail. La grande majorité est liée à des pathologies musculo-squelettiques et à des troubles mentaux. Elles concernent davantage les femmes (56,9 %), pour un âge médian de 47 ans. Par ailleurs, sans surprise, 78,5 % des personnes concernées ont un statut d'ouvrier ou d'employé.

+ d'infos: creaiors-occitanie.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://creaiors-occitanie.fr/projet-ioda-inaptitudes-en-occitanie-diagnostics-et-analyses/>